



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025

AFFAIRE N° 25-20251107

**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES
TRAVAUX DE TRAITEMENT DES CRUES DE LA RIVIERE DES
REMPARTS - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE
(CRAC) ARRETE AU 31/12/2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de novembre à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 30 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 27

Absents représentés : 14

Absents : 07

Déport des conseillers
intéressés à l'affaire ou
ne prenant pas part au
vote : 02

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice, GASTRIN Albert, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

-Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

ROMANO Augustine par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard par PAYET TURPIN Francemay, TURPIN Catherine par MAUNIER Daniel, TECHER Doris par ROBERT Evelyne, FONTAINE Véronique par DOMITILE Noëline, LEBON Jean Richard par DIJOUX RIVIERE Mimose.

SOUBAYA Josian par BLARD Régine, BENARD Monique par
THERINCOURT Jean Pierre.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, LEJOYEUX Marie
Andrée représenté par Sylvain HOAREAU, K/BIDI Emeline représentée par
LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian représenté par David LEBON,
MUSSARD Harry représenté par HUET Marie-Josée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

GENCE Jack.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, FULBERT
GERARD Gilberte, VIENNE Axel.

- Commune de l'Entre-Deux -

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice,
conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En
application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres
pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame MONDON
Laurence a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 25-20251107**MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES CRUES DE LA RIVIERE DES REMPARTS - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITE (CRAC) ARRETE AU 31/12/2024**

Le Président rappelle que la Ville de Saint-Joseph est traversée par la rivière des Remparts qui draine la partie sud du massif de la Fournaise, dans une zone soumise à une pluviométrie très importante et à des crues très violentes.

De plus, une partie des berges est soumise à un risque d'effondrement réel. Le plan de prévention des risques (PPR) affecte une part significative du territoire communal, notamment des zones déjà construites.

En raison de ces risques d'inondation mais surtout d'effondrement de berges, un plan de prévention des risques naturels a été élaboré. Il définit notamment une zone « rouge », inconstructible de part et d'autre des berges de la rivière des Remparts.

Dans ce contexte très contraignant, la Commune de Saint-Joseph, soumise à une croissance forte, s'est lancée dans une démarche volontaire de reconquête de son centre-ville.

Une étude de projet urbain a été réalisée en 2004 et validée par la Collectivité. Elle préconise une densification et une extension du Centre-Ville, enjambant la rivière des Remparts, faisant de celui-ci non plus une rupture dans le tissu urbain mais une liaison entre les deux rives.

Ainsi, l'endiguement de la rivière des Remparts est devenu un enjeu et un préalable majeur pour la protection des biens et des personnes ainsi que pour le développement de la Commune.

Par délibération n° 1 en date du 21 mars 2013, la Commune de Saint-Joseph a confié à la SPL MARAINA un mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts.

Sa mission porte d'une manière générale sur l'organisation de la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération.

Une convention précisant notamment les modalités d'organisation, de fonctionnement et de financement a été signée entre la SPL MARAINA et la Commune.

Par délibération respectives, la Commune de Saint-Joseph et la CASUD (affaire n° 19-20180928), cette convention a été transférée de la Commune de Saint-Joseph à la CASUD.

Conformément à l'article 12.2 de la convention de mandat, un compte-rendu annuel d'activité doit être présenté tous les ans.

Le bilan prévisionnel approuvé au CRAC 2024 est le suivant :

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Engagé + Avenir	Cumul réglé au 31/12/2024	Prévisionnel		Proposition	
				2025	Au delà	Nouveau Bilan	Ecart
1 DEPENSES	22 511 530,80	19 301 727,82	19 941 475,73	943 030,00	1 607 025,07	22 511 530,80	
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	2 036 425,83	2 035 132,77	1 825 450,61	80 570,00	130 605,22	2 036 425,83	
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13	1 232 399,96	1 156 925,55	75 475,00		1 232 400,55	43 781,42
3120 Autres études	43 759,46	48 527,34	48 147,59			48 147,59	4 388,13
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89	354 283,97	267 929,90		42 013,99	309 943,89	
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00	309 018,85	172 525,86		75 991,72	248 517,58	-43 781,42
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13	28 379,53	27 482,37	4 345,00		31 827,37	5 147,24
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37	62 523,12	62 523,12		12 599,51	75 122,63	-14 166,74
3800 Révision des prix	86 034,85		89 916,22	750,00		90 666,22	4 631,37
4 TRAVAUX	19 638 597,36	16 509 094,19	17 330 920,57	862 396,00	1 434 138,49	19 627 455,04	-11 142,30
4110 Tranche 1	11 526 650,26	10 863 938,84	10 949 181,30		231 270,96	11 180 452,26	-346 198,00
4111 Tranche 2	2 126 694,03	2 095 708,09	2 126 694,03			2 126 694,03	
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93	2 809 311,25	2 190 694,76	130 000,00	169 092,17	2 489 786,93	-346 198,00
4113 Convention SEOR	49 678,89	45 787,00	44 186,00		5 492,89	49 678,89	
4114 Travaux d'urgence impérieuse		692 396,01		692 396,00		692 396,00	692 396,00
4170 Révisions	2 092 003,44		2 018 211,48	40 000,00	22 649,66	2 080 861,14	-11 142,30
4180 Tolérance Moe	464 542,73				464 542,73	464 542,73	
4181 Imprévus	543 043,08	1 953,00	1 953,00		541 090,08	543 043,08	
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	790 737,61	724 995,94	752 599,63	20 064,00	29 216,28	801 879,91	11 142,30
5110 Rémunération SPL Maraina	724 995,52	724 995,94	677 715,24	18 064,00	29 216,28	724 995,52	
5800 Révisions	65 742,09		74 884,39	2 000,00		76 884,39	11 142,30
6 AUTRES DEPENSES	45 570,00	32 504,92	32 504,92		13 065,08	45 570,00	
6101 Reprographie	3 650,00	343,95	343,95		3 306,05	3 650,00	
6102 Supports de communication	11 428,69	1 669,66	1 669,66		9 759,03	11 428,69	
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31	30 491,31	30 491,31			30 491,31	
2 RECETTES	22 511 530,80	25 325 453,92	20 678 240,71	226 265,02	1 607 025,07	22 511 530,80	
7 Mandant	22 511 530,80	25 325 453,92	20 678 240,71	226 265,02	1 607 025,07	22 511 530,80	
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	21 720 793,19	24 600 458,00	19 925 641,08	206 201,02	1 577 808,79	21 709 650,89	-11 142,30
7101 Rémunération du mandataire	790 737,61	724 995,92	752 599,63	20 064,00	29 216,28	801 879,91	11 142,30
SOLDE			736 764,98				

L'année 2024 a permis :

- de réaliser des études complémentaires suite au cyclone BELAL et les incidences sur la rue Amiral Lacaze et les berges de la Rivière des Remparts,
- la réalisation de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale pour la mise à double sens de la rue Amiral Lacaze,
- de valider en concertation avec la DEAL les travaux de purge de consolidation d'une partie des berges effondrée lors du cyclone Belal,
- de finaliser les travaux d'aménagement des berges,
- de réceptionner les travaux d'aménagement des berges,
- d'engager la Garantie de Parfait Achèvement sur les travaux d'aménagement des berges,
- la transmission à la Préfecture de la note « Porter à connaissance » établi par CINORKIS, Coordinateur Environnemental, ainsi que les rapports d'inspection établis par l'écologue pour une demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées,
- la notification des DGD aux marchés de travaux des lots N°1 « Centre-Ville » et N°2 « Dépôt Goyaves »,
- la réunion de lancement portant sur le plan d'action de l'EDD,
- la consultation, l'autorisation de signer et la notification du marché de travaux de confortement de rive droite de la Rivière des Remparts – Urgence impérieuse,
- la poursuite des négociations foncières pour le compte de la Commune sur l'aménagement des berges.

L'année 2025 devra permettre :

- de lever les réserves faisant suite aux travaux d'aménagement des berges,
- de poursuivre le suivi de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) sur les travaux d'aménagement des berges,
- le suivi des travaux d'effondrement à la suite au cyclone Belal,

- de finaliser les études de dangers sur le traitement des crues de la Rivière des Remparts.

Les évolutions entre le bilan approuvé en Conseil Communautaire le 26/07/2024 et le nouveau bilan proposé pour l'année 2025 sont les suivantes :

➤ **Honoraires opérationnels**

- Ligne 3100 – Honoraires de MOE : Cette ligne passe de 1 188 619,13 € TTC à 1 232 400,55 € TTC, soit une augmentation de 43 781,42 € TTC qui se justifie par l'affectation de crédits supplémentaires provenant de la Ligne 3220 – Honoraires de Contrôle Extérieur. Cette affectation se justifie par des missions complémentaires ajouté au marché du MOE pour suivre les travaux d'effondrement ;
- Ligne 3120 – Autres Etudes : Cette ligne passe de 43 759,46 € TTC à 48 147,59 € TTC, soit une augmentation de 4 388,13 € TTC qui résulte de la mise à jour des marchés et le règlement du CAC ;
- Ligne 3210 – Honoraires de Géotechnicien : Cette ligne reste inchangée. Elle est de 309 943,89 € TTC ;
- Ligne 3220 – Honoraires de Contrôle Extérieur : Cette ligne passe de 292 299,00 € TTC à 248 517,58 € TTC, soit une diminution de 43 781,42 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 3100 – Honoraires de MOE;
- Ligne 3240 – Honoraires de CSPS : Cette ligne passe de 26 680,13 € TTC à 31 827,37 € TTC, soit une augmentation de 5 147,34 € TTC qui résulte de la mise à jour des marchés et l'intégration du nouveau marché de PREVENTIO pour les travaux d'effondrement ;
- Ligne 3290 – Honoraires de Géomètre : Cette ligne passe de 89 289,37 € TTC à 75 122,63 € TTC, soit une diminution de 14 166,74 € TTC qui se justifie l'affectation des crédits supplémentaires sur les lignes 3120 Autres études, 3240 Honoraires du CSPS et 3800 Révisions ;
- Ligne 3800 – Révision des prix : Cette ligne passe de 86 034,85 € TTC à 90 666,22 € TTC, soit une augmentation de 4 631,37 € TTC qui résulte la mise à jour des révisions sur les différents marchés d'études.

Le montant total des dépenses du poste *Honoraires opérationnels* reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 2 036 625,83 € TTC.

➤ **Travaux**

La Commune a approuvé une réalisation des travaux en 2 tranches :

- Tranche 1 : Travaux de confortement contre les crues et de protection contre le risque de submersion - Centre-ville + dépôt Goyave. Cette tranche correspond à la fusion des anciennes Tranche 1 (Protection contre le risque de submersion - Centre-ville – Radier fusible – Marché N°1), Tranche 2 (Travaux de confortement contre les crues - Centre-ville 1ère phase – Marché N°2 - Phase 1) et Tranche 3 (Travaux de confortement contre les crues - Centre-ville 2ème Phase + dépôt Goyave - Marché N°2 - Phase 2) ;
- Tranche 2 : Travaux d'aménagements urbains - Centre-ville. Cette tranche correspond désormais à l'ancienne Tranche 4.

- Ligne 4110 – Tranche 1 : Cette ligne passe de 11 526 650,26 € TTC à 11 180 452,26 € TTC, soit une diminution de 346 198,00 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 4114 – Travaux d'urgence impérieuse (ligne nouvelle). Cette affectation se justifie par des travaux d'urgence et la mise à jour des marchés ;
- Ligne 4112 – Aménagement des berges : Cette ligne passe de 2 835 984,93 € TTC à 2 489 786,93 € TTC, soit une diminution de 346 198,00 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 4114 – Travaux d'urgence impérieuse (ligne nouvelle). Cette affectation se justifie par des travaux d'urgence et la mise à jour des marchés ;
- Ligne 4114 – Travaux d'urgence impérieuse : Cette ligne est nouvelle. Elle est de 692 396,00 € TTC.
- Ligne 4170 – Révisions : Cette ligne passe de 2 092 003,44 € TTC à 2 080 861,14 € TTC, soit une diminution de 11 142,30 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 5800 – Révisions (Rémunération du mandataire).

Le montant total des dépenses du poste *Travaux* passe de 19 638 597,36 € TTC à 19 627 455,06 € TTC, soit une diminution de 11 142,30 € TTC.

➤ Rémunérations du mandataire

- Ligne 5110 – Rémunération SPL Maraina : Cette ligne reste inchangée. Elle est de 724 995,52 € TTC ;
- Ligne 5800 – Révisions : Cette ligne passe de 65 742,09 € TTC à 76 884,39 € TTC, soit une augmentation de 11 142,30 € TTC qui se justifie par la mise à jour des révisions sur le rémunération du mandataire.

Le montant total des dépenses du poste *Rémunérations du mandataire* passe de 790 737,61 € TTC à 801 879,91 € TTC, soit une augmentation de 11 142,30 € TTC.

➤ Autres dépenses

❖ Toutes les lignes restent inchangées.

Le montant total des dépenses du poste *Autres dépenses* reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 45 570,00 € TTC.

Conclusion : Le montant total des dépenses du bilan proposé au 01/01/2025 reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé en Conseil Communautaire le 26/07/2024, c'est-à-dire 22 511 530,80 € TTC.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le compte-rendu annuel d'activité (CRAC) de l'opération de travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts arrêté au 31/12/2024, comprenant le plan de financement prévisionnel actualisé s'élevant à 22 511 530,80 € TTC,
- d'autoriser le Président à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire et à accomplir tout acte dans le cadre de cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré (M. THIEN AH KOON Patrice et M. HUET Henri-Claude en tant que membres du Conseil d'administration de la SPL Maraina ne prenant pas part au débat et vote de cette affaire et ayant quitté la salle) à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve le compte-rendu annuel d'activité (CRAC) de l'opération de travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts arrêté au 31/12/2024, comprenant le plan de financement prévisionnel actualisé s'élevant à 22 511 530,80 € TTC,**
- **autorise le Président à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire et à accomplir tout acte dans le cadre de cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 39

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 18/11/2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD



MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE « Travaux de traitement des crues de la Rivière des Remparts »

Compte-Rendu Annuel d'Activité Année 2024

Juin 2025



Société Publique Locale Maraina
38 rue Colbert – 97460 Saint-Paul
Tel : 0262 91 91 60 - Email : contact@spl-maraina.com

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA MISSION	3
I.1 PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION	3
I.2 PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION	5
I.3 LES MISSIONS DU MANDATAIRE	5
I.4 LES INTERVENANTS	6
II. CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER	7
II.1 RAPPEL DES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES	7
II.2 ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGÉS AU 31/12/2024	9
II.3 BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL APPROUVÉ.....	10
III. ETAT D'AVANCEMENT OPERATIONNEL	11
III.1 ÉTAT D'AVANCEMENT OPÉRATIONNEL AU 31/12/2024.....	11
III.2 BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANNÉE 2024	33
III.3 ÉTAT D'AVANCEMENT FINANCIER AU 31/12/2024	35
IV. PRÉVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2025	36
IV.1 AVANCEMENT OPÉRATIONNEL PRÉVISIONNEL	36
IV.2 ÉCHÉANCIER DES APPELS DE FONDS	36
V. BILAN FINANCIER AU 31/12/2024 ET PROPOSITION D'UN NOUVEAU BILAN POUR L'ANNEE 2025	37
VI. ANNEXES	40
VI.1 ÉVOLUTION DU BILAN DANS LE TEMPS.....	40
VI.2 PLANNING PRÉVISIONNEL ACTUALISÉ AU 31/12/2024	41
VI.3 RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES RÉGLÉES POUR L'ANNÉE 2024	43

I. PRESENTATION DE LA MISSION

I.1 PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le centre-ville de Saint – Joseph est traversé par la Rivière des Remparts, qui draine la partie sud du Massif de la Fournaise, dans une zone soumise à une pluviométrie très importante et périodiquement à des crues violentes.

La rivière a tracé son lit dans une alternance d'alluvions et de coulées de lave. Cette hétérogénéité rend les berges instables, notamment dans le centre-ville où une partie des berges est soumise à un risque d'effondrement réel.

Par ailleurs, dans les zones amont, la forte pente et la hauteur des remparts peut créer des éboulements gigantesques, tel celui de Mahavel en 1965.

En raison de ces risques d'inondation mais surtout d'effondrement de berges, un Plan de Prévention des Risques naturels a été élaboré. Celui-ci affecte une part significative du territoire communal. Il définit notamment une zone « rouge », inconstructible, de part et d'autre des berges de la Rivière des Remparts. Une centaine d'habitations (soit 300 à 400 personnes) et environ 45 entreprises (commerces et services) sont situées dans cette zone. Sont aussi concernés le CCAS, le Trésor Public, la Mission Locale.

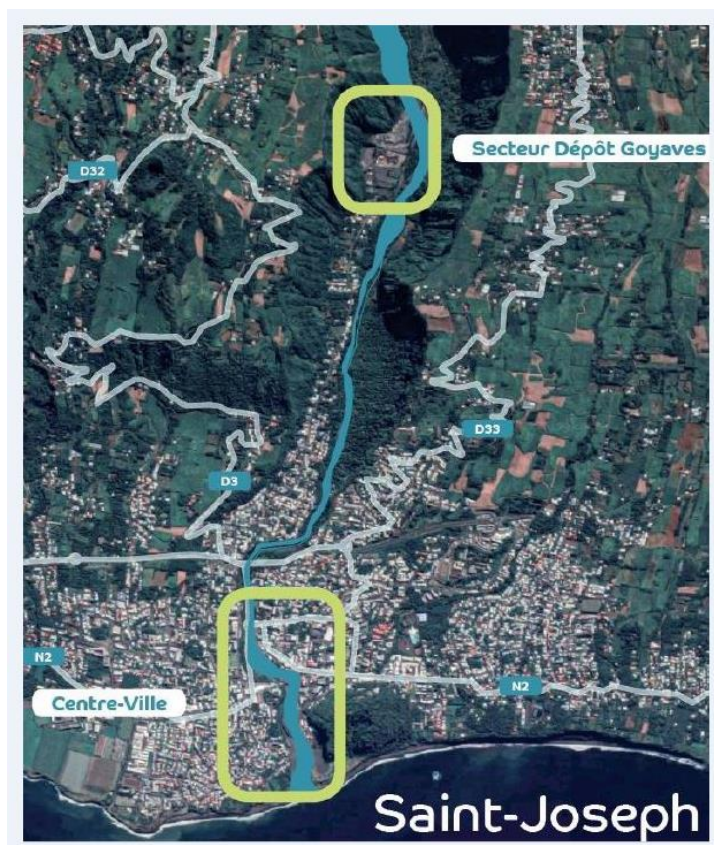
Dans ce contexte très contraignant, la Commune de Saint-Joseph, soumise à une croissance forte, s'est lancée dans une démarche volontaire de reconquête de son centre-ville.

Une étude de Projet Urbain a été réalisée en 2004 et validée par le Conseil Municipal.

Celle-ci préconise une densification et une extension du centre-ville, enjambant la Rivière des Remparts, faisant de celui-ci non plus une rupture dans le tissu urbain mais une liaison entre les deux rives.

Ainsi, l'endiguement de la rivière des Remparts est devenu un enjeu et un préalable majeur pour le développement de la Commune de Saint – Joseph qui souhaite confier sa réalisation à la SPL Maraina dans le cadre d'un mandat de travaux.





Plan de situation

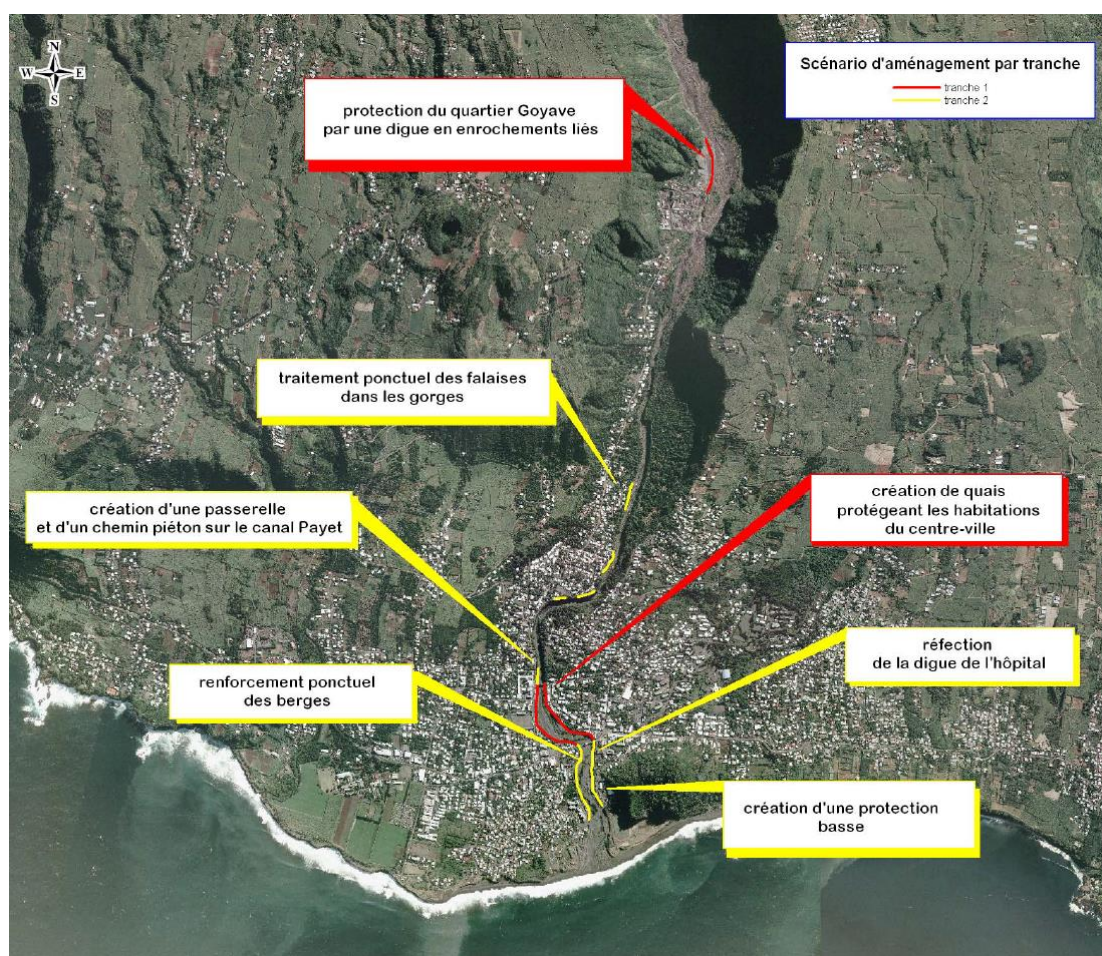


Comblement cavités



Vue aérienne aménagement

I.2 PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



I.3 LES MISSIONS DU MANDATAIRE

Le mandat de Maîtrise d'Ouvrage comprend :

- La définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et exécuté ;
- La reprise et l'actualisation des études préliminaires ;
- La préparation du choix du maître d'œuvre, signature du contrat de maîtrise d'œuvre, après approbation du choix du maître d'œuvre par le maître de l'ouvrage, et gestion du contrat de maîtrise d'œuvre ;
- La préparation de l'approbation des avant-projets et accord sur le projet ;
- La préparation du choix de l'entrepreneur, signature du contrat de travaux, après approbation du choix de l'entrepreneur par le maître de l'ouvrage, et gestion du contrat de travaux ;
- Le versement de la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux ;
- La réception de l'ouvrage.

I.4 LES INTERVENANTS

Organismes	Qualité	Interlocuteurs	N° Tél/GSM	Mail
CASUD	Maître d'ouvrage	Doris CARASSOU	0692 88 78 36	dcarassou@casud.re
		Pascal HOAREAU	0692 32 71 05	phoarau@casud.re
		Pierre LEBRETON	0262 57 09 90	plebreton@casud.re
COMMUNE DE SAINT-JOSEPH	Maître d'ouvrage partenaire	Joël HOAREAU	0262 35 80 00	joel.hoareau@saintjoseph.re
		Brice HOAREAU	0692 91 26 49	brice.hoareau@saintjoseph.re
		Pascal BIGOT	0692 97 26 33	pascal.bigot@saintjoseph.re
		Frédéric FONTAINE	0262 71 73 00	frederic.fontaine@saintjoseph.re
		Jean-Paul LESQUELIN	0262 35 80 00	jeanpaul.lesquelin@saintjoseph.re
SPL MARAINA	Mandataire	David AMEDEE	0692 86 57 25	david.amedee@spl-maraina.com
		Pasquin PARADIS	0692 10 70 31	pasquin.paradis@spl-maraina.com
		Frédéric MOUTAMA	0692 67 73 53	frederic.moutama@spl-maraina.com
SCP	Mandataire groupement de MOE	Albert DUBUIS	0692 41 82 39	albert.dubuis@canal-de-provence.com
		Dominique MURATORI	0693 84 56 60	dominique.muratori-ext@canal-de-provence.com
		Stéphane DEMANGEON	0692 25 11 66	stephane.demangeon@canal-de-provence.com
		Eric PRABONNAUD	0692 05 98 71	eric.prabonnaud@canal-de-provence.com
ATELIER LD	Cotraitant MOE	Hugues BELLET	0262 47 04 21	hugues.bellet@atelierld.com
		Laurent MARIN	0693 13 89 58	laurent.marin@atelierld.com
BIOTOPE	Cotraitant MOE	Delphine VERDIER	0692 88 25 97	dverdier@biotope.fr
DEAL	Prévention des risques	Joël CADUDAL GUGUIN	0262 40 26 83	joel.cadudal@developpement-durable.gouv.fr
	Eau et Biodiversité	Patrick LOISEAU	0262 94 72 59	patrick.loiseau@developpement-durable.gouv.fr
		Camille FALLER		camille.faller@developpement-durable.gouv.fr
	Antenne Sud	Philippe DI BERNARDO	0262 40 25 03	philippe.di.bernardodeveloppement-durable.gouv.fr
ARCHITEX	CSPS	Alain NGUYEN-LEGROS	0692 27 27 26	nguyen.legros@gmail.com
		Charlie LEONARD	0692 92 81 17	architex974@orange.fr

II. CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER

II.1 RAPPEL DES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

- **21/03/2013** **Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Joseph**
 - ❖ Approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux « Études et travaux de traitement des crues de la rivière des remparts », de son contenu, du montant prévisionnel et du financement des études
- **03/04/2013** **Avis du Comité Technique et d'Engagement (CTE) – SPL Maraina**
 - ❖ Formulation d'un avis circonstancié favorable sur la faisabilité de l'opération
- **19/04/2013** **Décision du Conseil d'Administration (CA) - SPL Maraina**
 - Approbation de la Convention de Mandat à la SPL Maraina pour un montant global de l'opération de 25 277 141.00 € TTC, dont une rémunération de 676 684. 00 € TTC
- **21/05/2013** **Notification de la convention de mandat à la SPL Maraina**
- **22/09/2014** **Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Joseph**
 - Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2013
- **29/06/2015** **Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Joseph**
 - Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2014
- **29/09/2016** **Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Joseph**
 - Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2015
- **05/10/2017** **Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Joseph**
 - Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2016
- **14/12/2018** **Notification de l'avenant de transfert du mandat de la Commune de Saint-Joseph à la CASUD**
- **14/12/2018** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2017
- **24/01/2020** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2018
- **18/09/2020** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation de l'avenant N°2 à la convention de mandat portant sur :
 - La mise en œuvre de la concertation préalable au titre de l'article R 121-19 du Code de l'environnement et le suivi du bureau d'étude spécialisé en charge de la production du dossier de concertation et des différents supports, y compris le suivi de la réalisation par la maîtrise d'œuvre d'un dossier de déclaration d'intention

- Le suivi de l'adaptation des dossiers de maîtrise d'œuvre, afin que ceux-ci respectent les nouvelles exigences législatives
- Le suivi de l'exécution par le maître d'œuvre, d'une étude de régularisation des système d'endiguement à l'échelle de tout le bassin versant de la rivière des Remparts, incluant une étude de danger devenue nécessaire par des évolutions législatives
- Le pilotage par la mise en œuvre des servitudes liées à la DIG

- **18/12/2020** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2019
- **22/01/2021** **Notification de l'Avenant N°2 à la convention de mandat**
- **24/09/2021** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2020
- **23/09/2022** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2021
- **22/08/2023** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2022
- **26/07/2024** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation du CRAC arrêté au 31/12/2023
- **03/09/2024** **Transmission de l'avenant N°3 à la convention de mandat pour passage en Conseil Communautaire, puis signature et retour pour notification**
- **04/10/2024** **Délibération du Conseil Communautaire**
 - ❖ Approbation de l'avenant N°3 à la convention de mandat portant sur :
 - La réalisation des travaux d'urgence de sécurisation de la falaise au niveau de la rue Amiral Lacaze suite au cyclone BELAL
 - La mise en œuvre des différents contrats pour la réalisation des travaux (MOE, CSPS, entreprise, ...)
 - Le suivi de l'exécution des travaux, la réception de l'ouvrage et la Garantie de Parfait Achèvement (GPA)

II.2 ACTES ADMINISTRATIFS ENGAGÉS AU 31/12/2024

Envoyé en préfecture le 18/11/2025

Reçu en préfecture le 18/11/2025

Publié le


ID : 974-249740085-20251107-AFF25_CC071125-DE

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Titulaire	Date de notification	Engagement €TTC		
				Base	Montant des avenants	Total engagé
3002 Traitement des crues rivière des remparts	22 511 530,80			18 577 502,48	724 225,34	19 301 727,82
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13			1 036 522,20	195 877,76	1 232 399,96
Marchés de Prestations Intellectuelles				1 036 522,20	195 877,76	1 232 399,96
14-00952 MOE Rivière des remparts		SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE	20/01/2014	1 036 522,20	195 877,76	1 232 399,96
3120 Autres études	43 759,46			48 527,34		48 527,34
Factures				8 008,38		8 008,38
21-07158 FA2021/080-01		PASCAL BROYON		4 000,00		4 000,00
24-08295 Acompte n°4 - 08/2022 à 10/2022		EXA SA		379,75		379,75
24-08303 Acompte n°3 - de 03/2022 à 07/2022		EXA SA		379,75		379,75
24-08340 2021/080-02		PASCAL BROYON		3 248,88		3 248,88
Lettre commande				40 518,96		40 518,96
17-04672 AVIS SANITAIRE RELATIF AUX TRX DE TRAITEMENT DES CRUES DE LA RIVIERE		DAVID LEBON	01/11/2017	1 513,50		1 513,50
19-06093 Analyse juridique extérieure		LANDOT & ASSOCIES	01/08/2019	12 911,50		12 911,50
19-06179 Mission de conertation publique		STRATEGIES ET TERRITOIRES	29/10/2019	15 862,69		15 862,69
19-06269 Concertation préalable du public-option communication presse		STRATEGIES ET TERRITOIRES	10/12/2019	2 712,50		2 712,50
20-06629 CONSTATION PAR UN HUISSIER POSE DE 4 PANNEAUX		SCP FILIPPI ET TAMBOURA	14/09/2020	599,41		599,41
21-07056 Indemnité de M. Philippe MASTERNAK, Commissaire Enquêteur		Caisse des dépôts et consignations	26/03/2021	5 400,36		5 400,36
23-07810 Acompte n°2 - FEDER - SOLDE		EXA SA		379,75		379,75
23-07817 Acompte n°1 - FEDER - 2019/2021		EXA SA		379,75		379,75
24-08262 Acompte n°5 - FEDER - du 01/11/2022 au 15/05/2023		EXA SA		379,75		379,75
24-08263 Acompte solde - FEDER - du 16/05/2023 au 31/10/2023		EXA SA		379,75		379,75
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89			342 039,74	12 244,23	354 283,97
Marchés de Prestations Intellectuelles				342 039,74	12 244,23	354 283,97
15-01899 Mission géotechnique de type G2		GEOLITHE	13/07/2015	291 749,99		291 749,99
21-07128 Mission G4 Géotechnique		GEOLITHE	30/11/2020	50 289,75	12 244,23	62 533,98
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00			309 018,85		309 018,85
Lettre commande				3 255,00		3 255,00
24-08380 LC mission CT passerelle piétonne		DEKRA	18/09/2024	3 255,00		3 255,00
Marchés de Prestations Intellectuelles				175 563,85		175 563,85
20-06730 COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL		CYNORKIS	11/12/2020	119 458,50		119 458,50
21-00083/001 Marchés de Prestations Intellectuelles		LACQ BTP SERVICES	02/09/2021	19 757,85		19 757,85
21-00083/002 Marchés de Prestations Intellectuelles		LACQ BTP SERVICES	02/09/2021	1 562,40		1 562,40
21-00083/003 Marchés de Prestations Intellectuelles		LACQ BTP SERVICES		16 036,30		16 036,30
21-00083/004 Marchés de Prestations Intellectuelles		LACQ BTP SERVICES		18 748,80		18 748,80
Marchés de Services				130 200,00		130 200,00
20-06726 ESSAIS LABORATOIRES		LACQ BTP SERVICES	08/12/2020	130 200,00		130 200,00
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13			23 680,13	4 699,40	28 379,53
Marchés de Prestations Intellectuelles				23 680,13	4 699,40	28 379,53
16-02924 Mission de CSPS de niveau 2		ARCHITEX	11/03/2016	23 680,13	4 699,40	28 379,53
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37			62 523,12		62 523,12
Marchés de Services				62 523,12		62 523,12
15-01442 Levés topographes		SARL CABINET VEYLAND	08/09/2014	43 183,00		43 183,00
19-06025 LEVES TOPOGRAPHIQUES		TOPO SERVICES	10/06/2019	9 032,62		9 032,62
22-00088/001 PRESTATION DE GEOMETRES		ATLAS GEO CONSEIL	27/02/2022	10 307,50		10 307,50
4110 Tranche 1	11 526 650,26			9 740 045,00	1 123 893,84	10 863 938,84
Marchés de Travaux				9 740 045,00	1 123 893,84	10 863 938,84
21-06804 LOT 1 - CENTRE VILLE DE SAINT-JOSEPH		ROCS	28/01/2021	9 740 045,00	1 123 893,84	10 863 938,84
4111 Tranche 2	2 126 694,03			2 792 231,23	-696 523,14	2 095 708,09
Marchés de Travaux				2 792 231,23	-696 523,14	2 095 708,09
21-06890 LOT 2 - DEPOT GOYAVES		ROCS	28/01/2021	2 792 231,23	-696 523,14	2 095 708,09
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93			2 809 311,25		2 809 311,25
Lettre commande				1 079,58		1 079,58
24-08455 RACCORDEMENT ELECTRIQUE N°9342263501		EDF	22/11/2024	1 079,58		1 079,58
Marchés de Travaux				2 808 231,67		2 808 231,67
23-07998 LOT 2 - PAYSAGES		LA MARE ESPACES VERTS	27/07/2023	1 288 568,45		1 288 568,45
23-07999 LOT 3 - ECLAIRAGE		ROCS	27/07/2023	278 401,24		278 401,24
23-08000 LOT 4 - DEMOLITIONS		SARL HTPM	27/07/2023	101 990,00		101 990,00
23-08020 LOT 1 - VOIRIE ET RESEAUX DIVERS		GTOI	27/07/2023	1 139 271,98		1 139 271,98
4113 Convention SEOR	49 678,89			45 787,00		45 787,00
Marchés de Services				45 787,00		45 787,00
22-07442 Prescriptions environnementales		SEOR - Société d'Etudes Ornithologiques	16/03/2022	45 787,00		45 787,00
4114 Travaux d'urgence impérieuse				692 396,01		692 396,01
Marchés de Travaux				692 396,01		692 396,01
24-08404 LOT UNIQUE - TRAVAUX D'URGENCE IMPERIEURSE		ROCS	24/09/2024	692 396,01		692 396,01
4181 Imprévus	543 043,08			1 953,00		1 953,00
Lettre commande				1 953,00		1 953,00
20-06732 ASSISTANCE JURIDIQUE REFERE PREVENTIF AVANT TRAVAUX		LANDOT & ASSOCIES	19/01/2021	1 953,00		1 953,00
5110 Rémunération SPL Maraina	724 995,52			640 962,69	84 033,25	724 995,94
Rémunération mandataire				640 962,69	84 033,25	724 995,94
14-00526 Mandat de maîtrise d'ouvrage - Traitement des crues de la Rivières des Remparts		MAIRIE DE SAINT JOSEPH	19/04/2013	186 969,89		186 969,89
19-05773 REMUNERATION		CASUD	14/12/2018	453 992,80	84 033,25	538 026,05
6101 Reprographie	3 650,00			343,95		343,95
Lettre commande				343,95		343,95
19-06166 Fourniture, livraison de 2 panneaux de communication et impression de plans		PROJECT REPRO	23/10/2019	343,95		343,95
6102 Supports de communication	11 428,69			1 669,66		1 669,66
Lettre commande				1 669,66		1 669,66
19-06178 Impression et livraison de 1400 flyers et 20 affiches_RDR		PROJECT REPRO	23/10/2019	348,29		348,29
20-06627 Fourniture, pose et dépose de 4 panneaux d'Avis d'Enquête Publique		PANO SIGN'SERVICE	14/09/2020	1 321,37		1 321,37
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31			30 491,31		30 491,31
Factures				8 064,72		8 064,72
13-00381 FACTN° PA 346 046 - Tvx crues Rivière des Remparts		LE QUOTIDIEN		1 337,80		1 337,80
13-00385 FACTN° PA 346 824 - Tx traitement crues R. Remparts		LE QUOTIDIEN		615,39		615,39
13-00386 FACTN° 93124 - Maîtrise oeuvre		LE JIR - LE JOURNAL		485,78		485,78
13-00403 Riv Remp - Facture JIR n° 92649 - Mission MOE		LE JIR - LE JOURNAL		920,21		920,21
13-00435 RIV REMPARTS - Publication AAPC MOE BOAMP		DILA - BOAMP		976,50		976,50
13-00436 RIV REMPARTS - Publication avis rectificatif AAPC MOE		DILA - BOAMP		97,65		97,65
14-00781 FA 2610813		DILA - BOAMP		488,25		488,25
14-00827 FA PA 358 790		LE QUOTIDIEN		455,96		455,96
14-00828 FA 100851		LE JIR - LE JOURNAL		405,05		405,05
14-00920 FA PA 361 776		LE QUOTIDIEN		634,76		634,76
14-00922 FA 102692		LE JIR - LE JOURNAL		528,16		528,16
14-01118 FA PA 364 693		LE QUOTIDIEN		599,00		599,00
14-01131 FA 104680		LE JIR - LE JOURNAL		520,21		520,21
Lettre commande				20 583,70		20 583,70
14-00909 Achat d'unité de publication		DILA - BOAMP		781,20		781,20
14-01076 Etude géotechnique - Avis publication		DILA - BOAMP		976,50		976,50
15-01547 Avis publication - GEOTECHNICIEN Relancé		DILA - BOAMP		976,50		976,50
15-01566 Avis publication - GEOTECHNICIEN Relancé		LE JIR - LE JOURNAL		500,36		500,36
15-01567 Avis publication - GEOTECHNICIEN Relancé		LE QUOTIDIEN		455,96		455,96
15-02035 Avis d'attribution - GEOTECHNICIEN RELANCE		LE JIR - LE JOURNAL		357,40		357,40
15-02036 Avis d'attribution - GEOTECHNICIEN RELANCE		LE QUOTIDIEN		348,67		348,67
15-02202 Avis de parution - CSPS de niveau 2		LE JIR - LE JOURNAL		397,11		397,11
15-02203 Avis de parution - CSPS de niveau 2		LE QUOTIDIEN		429,13		429,13
15-02284 Avis d'attribution - GEOTECHNICIEN RELANCE		DILA - BOAMP		488,25		488,25
20-06462 3002-AVIS DE PARUTION- TRAVAUX- LOTS 1 ET 2		DILA - BOAMP		976,50		976,50
20-06476 AVIS RECTIFICATIF 1 TRAITEMENT DES CRUES DE LA RIVIERE DES REMPARTS		DILA - BOAMP		97,65		97,65
20-06485 AVIS DE PARTUTION TRAITEMENT DES CRUES DE LA RDR		LE JIR - LE JOURNAL		409,02		409,02
20-06486 AVIS DE PARUTION SUPPLEMENTAIRE TRAITEMENT DES CRUES DE LA RDR		LE QUOTIDIEN		359,35		359,35
20-06493 AVIS RECTIFICATIF TRAVAUX DE TRAITEMENT DES CRUES DE LA RDR		LE JIR - LE JOURNAL		469,87		469,87
20-06494 AVIS RECTIFICATIF TRAVAUX DE TRAITEMENT DES CRUES DE LA RDR		LE QUOTIDIEN		521,06		521,06
20-06507 AVIS RECTIFICATIF 2 TRAITEMENT DES CRUES DE LA RIVIERE DES REMPARTS		LE JIR - LE JOURNAL		517,52		517,52
20-06508 AVIS RECTIFICATIF 2 TRAITEMENT DES CRUES DE LA RIVIERE DES REMPARTS		LE QUOTIDIEN		485,13		485,13
20-06530 AVIS DE PARUTION MISSION COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL		LE JIR - LE JOURNAL		346,77		346,77
20-06531 AVIS DE PARUTION MISSION DE COORDINATEUR ENVIRONNEMENTAL		LE QUOTIDIEN		350,37		350,37
20-06546 AVIS DE PARUTION_MISSION G4		LE JIR - LE JOURNAL		311,03		311,03
20-06547 AVIS DE PARUTION_G4		LE QUOTIDIEN		305,45		305,45
20-06558 AVIS RECTIFICATIF 1 MISSION DE COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL		LE JIR - LE JOURNAL		199,84		199,84
20-06559 AVIS RECTIFICATIF 1 MISSION DE COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL		LE QUOTIDIEN		206,63		206,63
20-06584 AVIS DE PUBLICATION ESSAI LABORATOIRE		LE QUOTIDIEN		521,06		521,06
20-06585 AVIS DE PARUTION ESSAI LABORATOIRE		LE JIR - LE JOURNAL		727,99		727,99
20-06605 AVIS DE MARCHE RELANCE COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL		LE QUOTIDIEN		422,24		422,24
20-06606 AVIS DE PUBLICATION RELANCE COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL		LE JIR - LE JOURNAL		418,25		418,25
20-06607 AVIS RECTIFICATIF 2 MARCHE DE TRAVAUX A2020.010		DILA - BOAMP		97,65		97,65
20-06639 PUBLICATION PRESSE-OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE		LE JIR - LE JOURNAL		2 700,57		2 700,57
20-06640 PUBLICATION PRESSE-OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE		LE QUOTIDIEN		2 641,24		2 641,24
22-07779 Avis de publication_ Tvx d'amgt des berges - 4 lots - Parution 19.12.22		SNJIR - SOCIETE NOUVELLE DU JIR		868,61		868,61
22-07780 Avis de publication_ Tvx d'amgt des berges - 4 lots - Parution 19.12.22		LE QUOTIDIEN		918,82		918,82
Publication				1 842,89		1 842,89
21-06785 Avis d'affichage portant sur la déclaration d'intérêt général		LE QUOTIDIEN		601,91		601,91
21-06902 AVIS D ATTRIBUTION LOTS 1 ET 2 TRAVAUX TRAITEMENT DES CRUES		DILA - BOAMP		488,25		488,25
21-07130 AVIS DE MARCHE PRESTATION DE GEOMETRE		SNJIR - SOCIETE NOUVELLE DU JIR		402,36		402,36
21-07131 AVIS DE MARCHE PRESTATION DE GEOMETRE		LE QUOTIDIEN		350,37		350,37

II.3 BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL APPROUVÉ

Approuvé en Conseil Communautaire de la CASUD le 26/07/2024.

Intitulé	€ HT	TVA	€ TTC
3002 Traitement des crues rivière des remparts	20 747 954,65	1 763 576,15	22 511 530,80
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	1 877 074,49	159 551,34	2 036 625,83
3100 Honoraires de MOE	1 095 501,50	93 117,63	1 188 619,13
3120 Autres études	40 331,30	3 428,16	43 759,46
3210 Honoraires de géotechnicien	285 662,57	24 281,32	309 943,89
3220 Honoraires de contrôle extérieur	269 400,00	22 899,00	292 299,00
3240 Honoraires de CSPS	24 589,98	2 090,15	26 680,13
3290 Honoraires de Géomètre	82 294,35	6 995,02	89 289,37
3800 Révision des prix	79 294,79	6 740,06	86 034,85
4 TRAVAUX	18 100 089,73	1 538 507,63	19 638 597,36
4110 Tranche 1	10 623 640,79	903 009,47	11 526 650,26
4111 Tranche 2	1 960 086,66	166 607,37	2 126 694,03
4112 Aménagement des berges	2 613 811,00	222 173,93	2 835 984,93
4113 Convention SEOR	45 787,00	3 891,89	49 678,89
4170 Révisions	1 928 113,77	163 889,67	2 092 003,44
4180 Tolérance Moe	428 149,98	36 392,75	464 542,73
4181 Imprévus	500 500,53	42 542,55	543 043,08
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	728 790,43	61 947,18	790 737,61
5110 Rémunération SPL Maraïna	668 198,64	56 796,88	724 995,52
5800 Révisions	60 591,79	5 150,30	65 742,09
6 AUTRES DEPENSES	42 000,00	3 570,00	45 570,00
6101 Reprographie	3 364,06	285,94	3 650,00
6102 Supports de communication	10 533,35	895,34	11 428,69
6104 Publication et insertion dans la presse	28 102,59	2 388,72	30 491,31

Montant prévisionnel global de l'opération : 20 747 954,65 € HT, soit 22 511 530,80 € TTC.

III. ETAT D'AVANCEMENT OPERATIONNEL

III.1 ÉTAT D'AVANCEMENT OPÉRATIONNEL AU 31/12/2024

- 03/04/2013 Réunion préalable au démarrage de la mission
- 26/06/2013 Lancement de la consultation, par la SPL Maraina, relative au marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération « traitement des crues de la rivière des remparts
- 27/06/2013 Réunion sur l'avancement de la convention PAPI avec la DEAL
- 01/07/2013 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°1
- 22/08/2013 Ouverture des plis de la consultation de MOE et pré-enregistrement des offres
- 05/09/2013 Jury et CAO pour les candidatures de MOE – Enregistrement des offres
- 01/10/2013 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre par la CAO après avis favorable du jury au groupement SOCIETE CANAL DE PROVENCE / ATELIER LD / BIOTOPE
- 17/12/2013 Obtention de l'avis favorable des services de l'Etat pour le financement de l'opération - 60 % FEDER, 10% ETAT, 30% COMMUNE
- 19/12/2013 Réception par la SPL Maraina de l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre au nom et pour le compte de la commune de Saint-Joseph
- 20/01/2014 Notification du marché de maîtrise d'œuvre
- 29/01/2014 Réunion de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre à la SPL Maraina
OS N° 1- démarrage des études préliminaires
- 31/01/2014 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°2
- 04/01/2014 2^{ème} réunion de démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre en mairie – présentation du groupement de MOE à l'équipe municipale
- 03/02/2014 OS N°2 – démarrage MC2 – Expertise écologique saison humide
- 10/02/2014 OS N°4 – démarrage MC1 – CCTP prestations de topographie
- 12/02/2014 OS N°3 - suspension des études préliminaires
- 27/03/2014 OS N°5 – démarrage MC1 – CCTP prestations de reconnaissance géotechnique
- 31/03/2014 Transmission du CRAC de l'année 2013 par la SPL Maraina à la Commune
- 17/04/2014 Remise par la MOE du rapport d'étape pour les études préliminaires
- 05/05/2014 Réunion à l'antenne sud DEAL – pré-cadrage réglementaire et définition des conditions d'intervention dans le lit de la rivière pour la mission géotechnique

- 07/05/2014 Réunion avec la Cellule de Veille Hydrologique
Réunion de travail SPL/Commune/MOE
- 14/05/2014 Publication de l'AAPC de prestations de topographie
- 19/05/2014 OS N°6 – reprise des études préliminaires
- 04/06/2014 Date limite de réception des offres de prestations de topographie
- 06/06/2014 Transmission par la SPL Maraina à la commune du DCE relatif aux études géotechniques pour validation
- 13/06/2014 Validation par la commune du DCE relatif aux études géotechniques
- 20/06/2014 Ouverture des plis de la consultation de prestations de topographie
- 23/06/2013 Envoi des demandes de pièces complémentaires relatives aux candidatures pour le marché de prestations de topographie
- 30/06/2013 Réception des pièces complémentaires relatives aux candidatures pour le marché de prestations topographiques
- 30/06/2014 Remise par la MOE du rapport complet des études préliminaires
- 01/07/2014 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°3
- 08/07/2014 Transmission par la SPL Maraina à la commune du rapport d'analyse pour les prestations de topographie
- 12/07/2014 Publication du marché « études géotechniques de type G2 »
- 16/07/2014 Transmission par la SPL Maraina à la maîtrise d'œuvre du rapport d'analyse du rapport d'études préliminaires version N°1
- 25/07/2014 Transmission par le maître d'œuvre du rapport d'études préliminaire version N°2
- 01/08/2014 Attribution du marché de prestations topographiques au groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA par la commission Ad hoc
- 06/08/2014 Transmission par la SPL Maraina à la Commune d'un courrier de sensibilisation à l'optimisation des délais impartis aux tâches qui sont restées de compétence communale
- 01/09/2014 Date limite de réception des offres pour les études géotechniques
- 01/09/2014 Réunion de présentation des études préliminaires au COTECH
- 02/09/2014 Ouverture des plis de la consultation d'études géotechniques
- 09/09/2014 Transmission par la SPL Maraina d'une demande de précision au candidat du marché d'études géotechniques
- 11/09/2014 Notification du marché de prestations topographiques au groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA
- 11/09/2014 Réunion de présentation des études préliminaires à l'équipe municipale
- 15/09/2014 Transmission par la SPL Maraina d'une deuxième demande de précision au candidat du marché d'études géotechniques
- 17/09/2014 Transmission par la SPL Maraina à la commune du rapport d'analyse pour les études géotechniques

- 18/09/2014 Transmission par la SPL Maraina au maître réception de la phase études préliminaires
- 18/09/2014 Décision de la Commission d'Appel D'offre de déclarer la consultation du marché « études géotechnique de type G2 » infructueuse
- 18/09/2014 Signature de l'OS n° 1 au groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA de démarrage des prestations de levés linéaires
- 22/09/2014 Approbation du CRAC 2013 par le Conseil Municipal
- 07/10/2014 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°4
- 16/10/2014 Réunion avec les services de la DEAL pour définir précisément les conditions d'accès au lit de la rivière pour la réalisation de l'étude géotechnique
- 23/10/2014 Signature de l'OS n° 2 au groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA de démarrage des prestations de levés en plan
- 07/11/2014 Réception par la SPL Maraina de la part de la maîtrise d'œuvre des exemplaires contractuels des rapports définitifs des études préliminaires
- 03/11/2014 Transmission par la SPL Maraina à la commune d'un état des dépenses sur le mandat
- 18/11/2014 Transmission par la SPL Maraina à la commune des exemplaires contractuels des rapports définitifs des études préliminaires
- 05/12/2014 Transmission par le groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA des rendus topographiques – 1^{ère} livraison
- 11/12/2014 Transmission par le groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA des rendus topographiques – 2^{ème} livraison
- 23/12/2014 Transmission par le groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA des rendus topographiques – 3^{ème} livraison
- 23/12/2014 Réception du courrier de la DEAL définissant les conditions d'accès au lit de la rivière pour la réalisation des études géotechniques
- 26/01/2015 Réunion concernant le rendu topographique du groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA avec le prestataire et la MOE – demande de compléments sur certaines zones de levés
- 27/01/2015 Signature de l'OS N°7 par la MOE – Reprise de l'expertise écologique prévue dans la mission complémentaire N°2
- 06/02/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune du DCE du marché « études géotechniques de type G2-relancé » pour avis avant publication
- 09/02/2015 Transmission par le groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA des rendus topographiques – livraison finale
- 10/02/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de la demande d'arrêté autorisant la SPL Maraina à signer l'avenant N°1 au marché de topographie
- 17/02/2015 Publication du marché « études géotechniques de type G2-relancé »

- 02/03/2015 Réception de l'arrêté autorisant la SPL Maraina à signer l'avenant N°1 au marché de topographie
- 27/03/2015 Notification au groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA de l'avenant 1 au marché de prestation topographique portant sur la réalisation d'un modèle numérique de terrain sur l'ensemble du bassin-versant de la Rivière des remparts
- 06/03/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°5
- 09/03/2015 Transmission par la Moe à la SPL Maraina de l'expertise écologique des milieux naturels
- 23/03/2015 Transmission par le groupement Cabinet VEYLAND / SINTEGRA des rendus topographiques – livraison du MNT (prestation de l'avenant N°1 au marché)
- 31/03/2015 Transmission du projet de CRAC 2014 à la Commune pour avis
- 01/04/2015 Date limite de réception des offres pour le marché « études géotechniques de type G2-relancé »
- 27/04/2015 Approbation du CRAC 2014 par le Conseil d'Administration de la SPL Maraina
- 05/05/2015 Attribution du marché « études géotechniques de type G2-relancé » au groupement GEOLITHE / FORINTECH par la CAO de la Commune de saint-Joseph
- 15/05/2015 Notification au groupement SOCIETE CANAL DE PROVENCE / ATELIER LD / BIOTOPE de l'avenant 1 au marché de Maîtrise d'œuvre portant sur la modification de la durée du marché
- 01/06/2015 Réunion entre la SPL Maraina, les services techniques, le service comptable et le service financier de la Commune de Saint-Joseph – point sur le contenu des documents comptables transmis par la SPL Maraina et point sur la consommation du financement PGRI
- 02/06/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune d'un projet de courrier à l'attention de la DEAL pour la demande de prorogation du financement (prise en compte des dépenses éligibles jusqu'au 31 octobre 2015)
- 10/06/2015 Transmission du CRAC 2014 par la SPL Maraina à la Commune pour approbation
- 16/06/2015 Réunion préalable au démarrage de la mission géotechnique
- 19/06/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°6
- 29/06/2015 Approbation du CRAC 2014 par le Conseil Municipal
- 30/06/2015 Réception par la SPL Maraina de l'arrêté autorisant à signer le marché « études géotechniques de type G2-relancé » au nom et pour le compte de la Commune
- 09/07/2015 Notification du marché « études géotechniques de type G2-relancé »
- 17/07/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°7

- 04/08/2015 Réception de l'arrêté portant autorisation d'occupation temporaire accordée au groupement GEOLITHE / FORINTECH dans le cadre des prestations de géotechniques (secteur centre-ville)
- 10/08/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune des rapports de l'expertise écologique du site d'études
- 27/08/2015 Signature de l'OS N°8 par la MOE – Démarrage des études d'Avant-Projet
- 01/09/2015 Publication du marché de CSPS dans les journaux d'annonces légales
- 22/09/2015 Réunion d'avancement de la phase AVP
- 28/09/2015 Courrier de la SPL Maraina à la DEAL sollicitant la réalisation d'un « cadrage préalable »
- 29/09/2015 Réunion entre la SPL Maraina, la Commune et la DEAL pour évoquer le solde de la subvention en cours sur le POE 2007-2013 et les conditions d'éligibilité et de fonctionnement des financements sur le POE 2014-2020
- 30/09/2015 Date limite de remise des offres pour le marché de CSPS
- 05/10/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°8
- 06/10/2015 Réunion concernant l'enquête judiciaire portant sur l'accusation de conduite d'opération soumise à la police de l'eau sans autorisation (prestation de géotechnique) ; Objet : les travaux peuvent-ils continuer malgré l'enquête, des mesures complémentaires doivent-elles être mises en œuvre ?
- 07/10/2015 Réception de l'arrêté portant autorisation d'occupation temporaire accordée au groupement GEOLITHE / FORINTECH dans le cadre des prestations de géotechniques (dépôt goyave)
- 09/10/2015 Ouverture des plis pour le marché de CSPS
- 19/10/2015 Audition de la SPL Maraina dans le cadre de l'enquête judiciaire portant sur l'accusation de conduite d'opération soumise à la police de l'eau sans autorisation (prestation de géotechnique)
- 31/10/2015 Transmission par La Moe d'un rapport intermédiaire d'avancement de l'AVP
- 31/10/2015 Transmission par GEOLITHE / FORINTECH des rapports de l'étude G2 AVP
- 08/12/2015 Attribution du marché de CSPS au candidat ARCHITEX par la Commission Ad 'hoc
- 09/12/2015 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'ensemble des éléments permettant de solder la subvention du POE 2007-2013 y compris l'état des dépenses attesté par l'expert-comptable
- 15/12/2015 Réunion entre La SPL Maraina, la Commune, la MOE et la DEAL concernant la méthodologie pour la réalisation de l'ACB (Analyse Coût Bénéfice)
- 18/12/2015 Transmission par le MOE à la SPL Maraina des études d'avant-projet
- 05/01/2016 Signature par la MOE de l'OS N°9 – Démarrage de la MC3 – Analyse Coût Bénéfice

- 14/01/2016 Réunion de travail SPL Maraina/MOE/Commune concernant l'ACB
- 18/01/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune d'une note au Maire relative à la problématique du financement PAPI de l'opération
- 20/01/2016 Transmission par la SPL Maraina à la MOE de son rapport d'analyse de l'AVP
- 22/01/2016 COPIL AVP - Validation de l'AVP
- 25/01/2016 Réception par la SPL Maraina de la version N°2 de l'AVP
- 08/02/2016 Réception par la SPL Maraina de l'autorisation de signer le marché de CSPA par la Commune
- 11/03/2016 Notification du marché de CSPA au candidat ARCHITEX
- 06/05/2016 Signature par la MOE de l'OS N°10 – Démarrage de la MC2 – Étude d'impact
- 14/04/2016 Réception par la SPL Maraina du cadrage réglementaire réalisé par la Préfecture
- 29/04/2016 Réunion de travail SPL Maraina/MOE/Commune concernant l'ACB et les études réglementaires
- 19/05/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°9
- 02/06/2016 Réunion de préparation de la prestation de géotechnique G2 PRO
- 08/06/2016 Réunion de présentation de l'ACB aux services de l'Etat
- 21/06/2016 Réunion avec les services de l'Etat concernant le cadrage réglementaire
- 21/06/2016 Réunion de présentation aux services de la ville du projet urbain et paysager et des impacts du projet sur le foncier non maîtrisé
- 29/06/2016 Signature par la MOE des OS N°11 et 12 – reprise de la MC2 – Étude d'impact et loi sur l'eau
- 01/07/2016 Signature des OS N°10 et 11 par le MOE – Reprise mission complémentaire MC2 Étude d'impact et démarrage MC2 dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement
- 12/07/2016 Signature de l'OS N°2 par GEOLITHE / FORINTECH - Démarrage de la mission géotechnique G2 PRO
- 13/07/2016 Réception de l'arrêté portant autorisation d'occupation temporaire accordée au groupement GEOLITHE / FORINTECH dans le cadre des prestations de géotechniques G2 PRO
- 19/07/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune d'un courrier relatif aux acquisitions foncières à réaliser dans le cadre de l'opération
- 20/07/2016 Transmission par la SPL Maraina à la DEAL d'un courrier sollicitant la délimitation du Domaine Public Fluvial
- 20/07/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune d'un courrier sollicitant la validation du périmètre du projet urbain et un positionnement quant à la stratégie à mettre en œuvre pour la réalisation des acquisitions foncières
- 02/08/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'appel de fonds N°9 annulant et remplaçant le précédent

- 01/09/2016 Réunion de présentation du projet aux conseil de la DEAL
- 06/09/2016 Réunion de travail entre la SPL Maraina et la MOE
- 12/09/2016 Réception par la SPL Maraina d'un courrier de la DEAL concernant la délimitation du Domaine Public Fluvial
- 21/09/2016 Signature des OS N°12 et 13 par le MOE – Affermissement de la tranche conditionnelle et démarrage de la phase PRO
- 13/10/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de la demande d'autorisation de signer l'avenant N°2 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à la fixation de l'enveloppe travaux et à la rémunération définitive du MOE
- 18/10/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°10
- 20/10/2016 Transmission par GEOLITHE / FORINTEHC des rapports de l'étude G2 PRO version 1
- 26/10/2016 Transmission par la SPL Maraina à la Commune du dossier de demande d'autorisation unique pour approbation
- 16/11/2016 Réunion en Mairie
 - Validation du périmètre de l'AVP
 - Validation du dossier d'autorisation unique
 - Décision de confier une mission foncière à la SPL Maraina
- 14/11/2016 Transmission par GEOLITHE / FORINTECH des rapports de l'étude G2 PRO version 2
- 29/11/2016 Réception par la SPL Maraina de l'avis du CSPA sur le dossier AVP
- 02/12/2016 Dépôt par la SPL Maraina à la Préfecture du dossier de demande d'autorisation unique pour instruction
- 10/01/2017 Accusé de réception de la Préfecture relatif au dossier de demande d'autorisation unique pour instruction
- 06/02/2017 Courrier de la mairie à la SPL sollicitant une proposition pour une mission foncière complémentaire
- 07/02/2017 Transmission par la SPL Maraina à la Commune du projet d'avenant N°1 à la convention de mandat relatif à une mission foncière complémentaire
- 13/03/2017 Transmission par la SPL Maraina à la Préfecture d'un courrier de relance relatif à l'instruction du dossier de demande d'autorisation unique
- 17/03/2017 Courrier de la DEAL – avis de complétude du dossier d'autorisation unique
- 12/04/2017 Réunion avec les services de l'Etat concernant les remarques formulées dans l'avis de complétude du dossier de demande d'autorisation unique
- 25/04/2017 Courrier de la SPL Maraina à l'ARS de demande de désignation d'un hydrogéologue agréé
- 25/04/2017 Courrier de la SPL Maraina à la Commune relatif aux points bloquants du dossier d'autorisation unique (modification de programme, EBC) et au financement de l'opération

- 11/05/2017 Courrier de la SPL Maraina à la Préfecture de désignation d'un hydrogéologue agréé
- 15/05/2017 Réception du courrier de l'ARS désignant l'hydrogéologue agréé
- 29/05/2017 Réception du devis de l'hydrogéologue agréé
- 29/05/2017 Transmission des éléments techniques de l'opération à l'hydrogéologue agréé pour l'établissement de son avis sanitaire
- 23/06/2017 Réunion de travail avec l'ARS et l'hydrogéologue agréé
- 26/06/2017 Réception des compléments au dossier d'autorisation unique de la part de la maîtrise d'œuvre
- 05/07/2017 Transmission du CRAC 2016 pour avis
- 10/07/2017 Réunion sur site avec l'hydrogéologue agréé
- 19/07/2017 Transmission pour approbation de la note justificative pour le devis relatif à la réalisation d'un avis sanitaire sur les forages Delbon par un hydrogéologue agréé
- 24/08/2017 Transmission du CRAC 2016 pour approbation
- 29/08/2017 Réunion de travail en mairie
- 13/09/2017 Réunion avec DEAL et Région – conformation du financement de l'opération par le FEDER
- 27/09/2017 Réunion de travail entre Maraina et MOE concernant la reprise des dossiers réglementaires et la rémunération complémentaire sollicitée
- 25/10/2017 Transmission d'un courrier sensibilisant la commune à l'avancement et au financement de l'opération
- 03/11/2017 Courrier de la Commune validant les modifications de programme (préalable à la finalisation des dossiers réglementaires), validant le devis pour la réalisation de l'avis sanitaire
- 05/10/2017 CM – Approbation du CRAC 2016
- 01/11/2017 Réception de l'avis sanitaire de l'hydrogéologue agréé
- 03/11/2017 Transmission du projet d'avenant au marché de MOE relatif à la fixation de l'enveloppe prévisionnelle, à la fixation de la rémunération définitive et à l'intégration de missions complémentaires
- 20/02/2018 Réunion de travail avec la Mairie pour la définition d'un phasage financier cohérent – Validation du phasage
- 22/02/2018 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de la demande d'autorisation de signer l'avenant N°2, version 2, au marché de maîtrise d'œuvre
- 27/03/2018 Notification de l'avenant N°2 au groupement de MOE
- 04/04/2018 Signature du MOE des OS suivants :
 - N°16 – Constitution dossier DIG
 - N°17 – Refonte du dossier d'étude d'impact
 - N°18 – Constitution du dossier de synthèse au titre du code de la santé publique

- 10/04/2018 Réunion de travail – Transfert de compétence
- 12/04/2018 Transmission par la SPL Maraina à la Commune de l'Appel de Fonds N°10
- 18/04/2018 Signature du MOE de l'OS N°19 – Réalisation du DCE relatif au marché de travaux N°1
- 05/06/2018 Réunion de travail avec la DAC OI concernant la démarche d'archéologie préventive
- 12/06/2018 Transmission à la DAC OI d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique
- 12/06/2018 Réunion de travail en mairie concernant l'avancement des dossiers réglementaires et les différents points durs et difficultés
- 03/07/2018 Transmission à la Commune du projet de CRAC 2017 pour avis
- 16/07/2018 Réunion de travail en mairie relative à l'avancement de l'opération
- 24/07/2018 Réception de la Commune de la demande de dérogation à intégrer au dossier réglementaire destiné à la Préfecture
- 07/08/2018 Réunion de travail avec la DEAL/CASUD/Commune de Saint-Joseph/MOE relative aux modifications apportées aux dossiers réglementaires et au processus d'instruction et procédures à venir
- 30/08/2018 Transmission à la Commune d'un courrier informant l'avancement du projet et du financement des travaux d'aménagement urbains et paysagers
- 04/09/2018 Transmission à la Commune du CRAC 2017 pour approbation
- 11/10/2018 Réception du dossier de demande d'autorisation environnementale unique
- 16/10/2018 Transmission à la Préfecture pour instruction, du dossier de demande d'autorisation environnementale unique comprenant :
 - L'Étude d'Impact sur l'environnement ;
 - La demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées ;
 - Le dossier d'enquête publique à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
- 24/10/2018 Transmission à la Préfecture pour instruction, pièces complémentaires au dossier de demande d'autorisation environnementale unique
- 08/11/2018 Transmission à la CASUD de l'avenant de transfert du mandat de la Commune de Saint-Joseph à la CASUD pour signature
- 14/12/2018 Notification de l'avenant de transfert
- 14/12/2018 Approbation du CRAC 2017 par le Conseil Communautaire de la CASUD
- 17/01/2019 Transmission par les services de l'Etat de la demande de compléments N°2 sur le dossier d'AEU
- 31/01/2019 Transmission à la MOE de la demande des services de l'Etat de compléments N°2 sur le dossier d'AEU
- 14/02/2019 Réunion avec la SAPHIR concernant la possibilité et les conditions pour arrêter le forage Delbon 3

- 15/02/2019 *Courrier au groupement de MOE et au changement de maître d'ouvrage*
- 25/02/2019 *Transmission à la Commune de Saint-Joseph du dossier de demande de solde de la subvention pour la partie étude*
- 25/02/2019 *Transmission à la CASUD du dossier de demande de subvention pour la partie travaux*
- 27/02/2019 *Réception de l'avis de la MRAE sur le dossier AEU*
- 07/03/2019 *Transmission d'un courrier à la SAPHIR sollicitant officiellement la possibilité et les conditions pour arrêter le forage Delbon 3*
- 26/03/2019 *Transmission d'une demande de devis pour la réalisation de compléments topographiques pour les études d'aménagement urbain*
- 05/04/2019 *Réponse de la SAPHIR sur la possibilité et les conditions pour arrêter le forage Delbon 3*
- 10/04/2019 *Dépôt à la Préfecture des compléments demandés par les services de l'Etat dans le cadre de la demande de compléments N°2 sur le dossier d'AEU*
- 30/04/2019 *Courrier de demande d'autorisation de signer pour la réalisation de compléments topographiques pour les études d'aménagement urbain*
- 20/05/2019 *Signature du MOE des OS suivants :*
 - N° 20 – Étude pré opérationnelle urbaine et paysagère de reconversion de la rue Raphaël Babet
 - N°21 – DCE marché de travaux N°2
 - N°22 – DCE marché de travaux N°3
- 28/05/2019 *Autorisation de signer pour la réalisation de compléments topographiques pour les études d'aménagement urbain*
- 10/06/2019 *Notification pour la réalisation de compléments topographiques pour les études d'aménagement urbain au candidat TOPO SERVICES*
- 24/06/2019 *Réunion intermédiaire pour l'étude pré-opérationnelle urbaine et paysagère de reconversion de la rue Raphaël Babet*
- 16/07/2019 *Consultation pour une analyse juridique*
- 29/07/2019 *Envoi au MOE de l'OS N°23 – Démarrage des études de projet – Aménagement urbain – Tranche conditionnelle*
- 30/07/2019 *Demande d'autorisation de signer pour la réalisation d'une analyse juridique par le cabinet LANDOT et Associés*
- 01/08/2019 *Notification par mail de la consultation juridique au cabinet LANDOT et Associés*
- 08/08/2019 *Signature du MOE de l'OS N°23 – Démarrage des études de projet – Aménagement urbain – Tranche conditionnelle*
- 19/08/2019 *Réception de l'autorisation de signer pour la réalisation d'une analyse juridique par le cabinet LANDOT et Associés*
- 27/08/2019 *Transmission par la SPL Maraina à la CASUD de l'Appel de Fonds N°1*

- 03/09/2019 COPIL : Présentation de l'analyse juridique de la Maitrise d'Ouvrage
- 03/09/2019 Décision de la Maitrise d'Ouvrage d'arrêter la procédure d'instruction en cours, de transmettre un dossier de déclaration d'intention, de lancer une concertation préalable selon le code de l'environnement, d'établir le bilan de la concertation, de déposer un nouveau dossier réglementaire et de lancer une étude de danger afin d'écarter tout risque juridique
- 16/09/2019 Consultation pour une concertation préalable selon le code de l'environnement
- 23/09/2019 Courrier de demande d'arrêt à la Préfecture de la procédure d'instruction du dossier réglementaire 2018-85
- 27/09/2019 Transmission à la Préfecture du dossier de déclaration d'intention
- 02/10/2019 Consultation pour l'impression et la livraison de 1 400 flyers et de 20 affiches
- 02/10/2019 Consultation pour l'impression et la livraison de 2 panneaux A0 sur carton plume
- 03/10/2019 Réunion avec la Région et la DEAL afin d'aborder l'étude de danger, le calendrier et le financement de l'opération
- 10/10/2019 Notification par mail de la consultation pour l'impression et la livraison de 2 panneaux A0 sur carton plume à la société PROJECT REPRO
- 10/10/2019 Demande d'autorisation de signer pour la réalisation d'une concertation préalable du public par la société Stratégies et Territoires
- 10/10/2019 Demande d'autorisation de signer pour l'impression et la livraison de 1 400 flyers et de 20 affiches par la société PROJECT REPRO
- 23/10/2019 Notification par mail de la consultation pour l'impression et la livraison de 1 400 flyers et de 20 affiches à la société PROJECT REPRO
- 29/10/2019 Notification par mail de la concertation préalable selon le code de l'environnement à la société Stratégies et Territoires
- 19/11/2019 Réception de l'autorisation de signer pour la réalisation d'une concertation préalable du public par la société Stratégies et Territoires et pour l'impression et la livraison de 1 400 flyers et de 20 affiches par la société PROJECT REPRO
- 10/12/2019 Notification par mail de l'option presse de la concertation préalable selon le code de l'environnement à la société Stratégies et Territoires
- 17/12/2019 Dépôt par la SPL Maraina à la Préfecture du dossier de demande d'autorisation unique pour instruction
- 06/01/2020 Arrêté préfectoral N°26 du 06/01/2020 portant attribution d'une subvention de l'Etat à la CASUD pour l'opération
- 13/01/2020 Transmission du projet CRAC 2018 à la CASUD pour avis
- 13/03/2020 Publication de la consultation des travaux de traitement des crues de la rivière des remparts

- 17/03/2020 Demande par courrier de la préfecture d'admission à la CASUD pour une demande de complément de dossier dans le cadre du dépôt de dossier d'autorisation environnementale du 13/01/2020 justifiant la compatibilité du projet avec le document d'urbanisme de la commune
- 01/04/2020 Publication d'une modification du report de la date limite de réception des offres au 20/05/2020 dans le cadre de la consultation des travaux de traitement des crues de la rivière des remparts
- 10/04/2020 Avis favorable du Conseil National de Protection de la Nature (CNP) sous conditions d'apporter des précisions sur certains sujets.
- 14/04/2020 Transmission à la préfecture d'un mémoire (annexe au dossier d'autorisation environnementale unique) en réponse à l'avis des services instructeurs de la DEAL du 17/03/2020
- 17/04/2020 Courrier d'information - aux candidats ayant téléchargés le DCE pour les travaux - de modifications des modalités de consultations et de reports de la date limite de réception des offres en raisons de l'épidémie de covid-19
- 25/04/2020 Publication d'une modification du report de la date limite de réception des offres au 11/06/2020 dans le cadre de la consultation des travaux de traitement des crues de la rivière des remparts
- 05/05/2020 Courrier d'information - aux candidats ayant téléchargés le DCE pour les travaux - de modifications des modalités de consultations en raisons de l'épidémie de covid-19
- 19/05/2020 Courrier d'information - aux candidats ayant téléchargés le DCE pour les travaux - de modifications des éléments du BPU/DQE
- 20/05/2020 Présentation à la maîtrise d'ouvrage de l'avancement de l'opération et du dossier PRO des aménagements paysagers
- 26/05/2020 Courrier d'information - aux candidats ayant téléchargés le DCE pour les travaux - de modifications des éléments du CCTP
- 17/06/2020 et 19/06/2020 Réunions publiques de présentation des travaux de protection des crues de la rivière des Remparts et aménagement des berges dans le cadre de la mission foncière
- 02/06/2020 Demande d'autorisation de signer l'avenant numéro 3 au marché de maîtrise d'œuvre au nom et pour le compte de la CASUD
- 04/06/2020 Courrier d'information aux candidats ayant téléchargés le DCE pour les travaux - de modifications des éléments du BPU/DQE du lot 2
- 05/06/2020 Avis à la publication d'un DCE pour une mission de coordonnateur environnemental pour une DLRO le 29/06/2020
- 04/06/2020 Courrier d'information aux candidats ayant téléchargés le DCE pour les travaux - de modifications éléments du DCE pour les lot 1 et 2
- 11/06/2020 Date limite de réception des offres dans le cadre de la consultation pour les travaux de traitement des crues de la rivière des remparts (lot 1 et 2)

- 18/06/2020 Notification des Ordres de services numérotés d'œuvre pour le démarrage de la définition des besoins de contrôle extérieurs géotechnique et des besoins de contrôles extérieurs laboratoire
- 18/06/2020 Avis à la publication d'une consultation pour une mission géotechniques G4 dans le cadre des travaux de traitement des crues pour une DLRO le 16/07/2020
- 25/06/2020 Avis à la publication d'une modification de date limite de réception des offres au 06/07/2020 pour la mission de coordonnateur environnemental
- 26/06/2020 Réception de l'autorisation de signer l'avenant numéro 3 au marché de maîtrise d'œuvre au nom et pour le compte de la CASUD
- 08/07/2020 Courrier d'information aux candidats ayant été consulté pour la mission G4 géotechniques dans le cadre des travaux de traitement des crues de la Rivières des Remparts - de modifications éléments du DCE, plus précisément le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) en son article 4.3.
- 17/07/2020 Demande par courrier de la DEAL adressée à la CASUD pour une demande de complément de dossier dans le cadre du dépôt de dossier d'autorisation environnementale du 13/01/2020 avant mise en enquête publique
- 28/07/2020 Marché de coordonnateur environnemental - Courrier de demande de déclaration d'infructuosité à la CASUD
- 06/08/2020 Demande de saisine de la CDNPS et dépôt de la notice paysagère complémentaires auprès de la préfecture
- 07/08/2020 Notification au groupement SOCIETE CANAL DE PROVENCE / ATELIER LD / BIOTOPE de l'avenant 3 au marché de Maîtrise d'œuvre portant sur l'intégration de nouvelles missions complémentaires
- 19/08/2020 Envoi des demandes de pièces complémentaires relatives aux candidatures pour le marché de travaux
- 25/08/2020 Envoi des demandes de pièces complémentaires relatives aux candidatures pour le marché géotechnique
- 26/08/2020 Courrier de la préfecture – Désignation du commissaire enquêteur en vue de l'enquête publique concernant les travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts
- 28/08/2020 Dépôt du dossier de mise en enquête publique et courrier de saisine de la CDNPS
- 03/09/2020 Comités Techniques et d'Engagement (CTE) et Comités de Contrôle Analogue (CCA)- Désignation Elu(e) Délégué(e)
- 11/09/2020 Transmission par la SPL de la demande d'autorisation de signer au nom et pour le compte de la CASUD, le marché de « fourniture, pose et dépose de 5 panneaux d'avis d'enquête publique »
- 11/09/2020 Transmission par la SPL de la demande d'autorisation de signer au nom et pour le compte de la CASUD, le marché de « Constatation par un huissier à 2 reprises sur les lieux de réalisation des travaux de la pose de 4 panneaux d'avis d'enquête publique »
- 11/09/2020 Transmission par la SPL de la demande d'autorisation de signer au nom et pour le compte de la CASUD, le marché de « Publication presse d'un avis d'ouverture d'enquête publique »

- 18/09/2020 Envoi des demandes de pièces complètes pour les candidatures pour le marché « Mission contrôle extérieur- essai de laboratoire »
- 05/10/2020 Début d'enquête publique
- 19/10/2020 Approbation de l'avenant 2 à la convention de mandat
- 20/10/2020 Envoi OS n°26 pour notification du démarrage du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au marché de travaux N°3 prévue en tranche conditionnelle.
- 26/10/2020 Invitation Mme Marie Joséphine ANQUIBOU : Présentation du projet et de son emprise foncière
- 26/10/2020 Invitation M. René VALATY : Présentation du projet et de son emprise foncière
- 28/10/2020 Retour OS n°26 signé par SCP
- 05/11/2020 Fin de l'enquête publique
- 09/11/2020 Attribution des lots 1 et 2 du marché de travaux par la commission Ad hoc de la CASUD
- 09/11/2020 Avis sur l'avenant n°4 de la mission de maîtrise d'œuvre relative au travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts par la commission Ad hoc de la CASUD
- 09/11/2020 Attribution de la mission géotechnique G4 par la commission Ad hoc de la CASUD
- 09/11/2020 Attribution de la mission Essaie en laboratoire par la commission Ad hoc de la CASUD
- 09/11/2020 Attribution de la mission coordonnateur environnemental par la commission Ad hoc de la CASUD
- 10/11/2020 Envoi du CRAC 2019 à la CASUD, pour validation en conseil communautaire
- 25/11/2020 Notification du marché « Mission contrôle extérieur- essai de laboratoire » à l'entreprise LACQ BTP
- 26/11/2020 Notification du marché « Mission G4 géotechniques » à l'entreprise GEOLITHE SAS
- 26/11/2020 Notification du marché « Mission de coordonnateur environnemental » à l'entreprise SYNORKIS/ECOCONSULT + sous-traitant ARTELIA
- 01/12/2020 Consultation pour la mise en œuvre d'une procédure de référé préventif avant le début des travaux.
- 07/12/2020 Réception du rapport d'enquête publique
- 04/01/2021 Notification à CYNORKIS (coordinateur environnemental) de l'OS N°1 prescrivant le démarrage de la mission spécifique « biodiversité »
- 25/01/2021 Transmission à la Préfecture du rapport de présentation relatif au marché de travaux – Lots 1 et 2
- 25/01/2021 Transmission à la Préfecture par la CASUD de la copie de la délibération du Conseil Communautaire approuvant la Déclaration d'Intérêt Général du projet

- 28/01/2021 Notification à CYNORKIS de la DC4 portant traitement L'ANTICHUTE FT pour la prestation « Assistance technique encordée »
- 29/01/2021 Réception de la CASUD de l'Arrêté N°2020-43 du 11/12/2020 relatif à l'autorisation de signer l'Avenant N°4 au marché de maîtrise d'œuvre
- 02/03/2021 Transmission à la Commune de Saint-Joseph de l'Annexe 5 « État des Dépenses » dans le cadre de la demande de subvention
- 04/02/2021 Notification de l'avenant N°4 au marché de maîtrise d'œuvre
- 11/02/2021 Transmission à la Préfecture d'un courrier de réponse relatif au projet d'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
- 17/02/2021 Notification à ROCS de l'OS N°1 prescrivant le démarrage de la période de préparation pour les lots 1 et 2
- 26/03/2021 Réception du Tribunal Administratif d'une notification d'une décision d'indemnisation en faveur du Commissaire Enquêteur désigné pour l'enquête publique
- 26/03/2021 Transmission aux riverains (propriétaires) d'un courrier d'information pour la mise en place des servitudes pour le Secteur Goyaves et le Secteur du Centre-Ville
- 31/03/2021 Notification à ARCHITEX (CSPS) de l'OS N°1 prescrivant l'affermissement des tranches conditionnelles 1, 2 et 3
- 01/04/2021 Notification à ROCS de la DC4 portant agrément au sous-traitant ECODDEN pour la prestation « Coordination et suivi écologique »
- 08/04/2021 Réception de l'Arrêté N°2021-054/DEAL/SEB portant « Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial »
- 09/04/2021 Notification de l'OS N°2 à CYNORKIS prescrivant le démarrage de la Phase 2 « Conseil et analyse des documents des entreprises »
- 20/04/2021 Notification à SEGC, sous-traitant de ROCS, de la DC4 portant agrément pour la prestation « Étude et suivi géotechnique d'exécution »
- 28/04/2021 Notification au MOE de la DC4 modificative portant agrément au sous-traitant ETRM pour la prestation « Assistance relative à l'hydraulique, le transport solide et la morphologie de la rivière des Remparts »
- 30/04/2021 Notification au MOE des OS :
 - N°28 prescrivant le démarrage de la phase DET en tranche conditionnelle dans le cadre de l'avenant N°2
 - N°29 prescrivant le démarrage de la mission complémentaire de surveillance à pied d'œuvre dans le cadre de l'avenant N°4
- 07/05/2021 Réception de la DEAL d'un courrier de réponse suite au courriel de la Police de l'Eau du 28/04/2021 relatif au dossier de demande d'autorisation
- 10/05/2021 Notification à ROCS de l'OS N°2 prescrivant le démarrage des travaux du lot N°1

- 17/05/2021 Notification ELAG'A LI, sous-traitant de ROCS, de la DC4 portant agrément pour les prestations « Débroussaillage, élagage et abattage »
- 01/06/2021 Réunion de chantier en présence de la DEAL
- 02/06/2021 Réunion sur site en présence de la ville et la MOE pour envisager la mise en œuvre d'une modification du DCE demander par la commune : « la mise en double sens de la rue Amiral Lacaze ».
- 09/06/2021 Réception de la DEAL du rapport de contrôle N°2019-102 relatif à l'Autorisation Environnementale
- 07/07/2021 Transmission à la CASUD pour approbation des modifications de programme souhaitées par la COMMUNE DE SAINT-JOSEPH pour l'aménagement à double sens de circulation, uniquement dédié aux véhicules légers afin d'intégrer le projet d'aménagement des berges au programme Action Cœur de Ville et plus précisément au futur schéma de circulation en lien avec la Rocade « Le Ring »
- 23/07/2021 Réception de la DEAL d'un courrier du 16/07/2021 relatif aux impacts des travaux suite à la présence d'un œuf de Paille-en-Queue abandonné à proximité des installations de chantier
- 02/08/2021 Réception par l'Expert Judiciaire, désigné par le Tribunal Administratif, du rapport initial de constat des lieux, établi préalablement au démarrage des travaux
- 25/08/2021 Transmission à la DEAL d'un courrier en réponse au courrier reçu le 16/07/2021 relatif aux impacts des travaux sur le Paille-en-Queue
- 25/08/2021 Avis Favorable de la DEAL à la demande de dérogation exceptionnelle à la mesure MR6 (ouverture de milieu) dans le cadre de l'arrêté loi sur l'eau N°2021-332/SG/DCL du 24/02/2021
- 16/09/2021 Avis Favorable de la Commission AD HOC à la conclusion de la modification N°1 au marché « Mission G4 géotechniques » attribué à GEOLITHE
- 20/09/2021 Réception de la Préfecture d'un courrier en réponse au courrier du la FDAAPPMA (Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de La Réunion) pour désaccord concernant les modalités de réalisation de certains aménagements dans le cadre de l'arrêté loi sur l'eau N°2021-332/SG/DCL du 24/02/2021
- 06/10/2021 Notification de l'OS N° 30 à SCP, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre SCP/ATELIER LD/BIOTOPE, prescrivant le démarrage de la mission complémentaire de régularisation des systèmes d'endiguement à l'échelle de la rivière des Remparts incluant une étude de danger
- 14/10/2021 Notification à SUD TERRASSEMENT, sous-traitant de ROCS, de la DC4 portant agrément pour la prestation « Démolition d'une bâtisse et évacuation des déchets »
- 19/10/2021 Notification de l'OS N° 31 à SCP, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre SCP/ATELIER LD/BIOTOPE, prescrivant la prise en compte d'éléments nouveaux (étudier la possibilité de mise en double sens de la rue Amiral Lacaze, suite à la demande de modification souhaitée par la Commune / Mettre à jour le DCE en prenant en compte la réalité du terrain suite à l'élagage des berges)

- 23/11/2021 Transmission à la CASUD de la demande d'autorisation de signer la convention portant sur une prestation environnementale confiée à la Société d'Études Ornithologiques de la Réunion (S.E.O.R.)
- 30/11/2021 Réception de la CASUD de l'Arrêté N°2021-22 relatif à l'autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché « Mission G4 géotechniques »
- 01/12/2021 Notification à GEOLITHE, titulaire du marché « Mission G4 géotechniques », de la modification de contrat N°1
- 08/12/2021 Demande de dérogation exceptionnelle à la MR6 pour travaux d'ouverture du milieu
- 13/12/2021 Procès-Verbal de la Commission Ad'Hoc portant attribution et autorisation de signer le marché « Prestation de géomètre pour la formalisation de servitudes »
- 16/12/2021 Repli du chantier et mise en sécurité des installations pour congés du BTP
- 17/12/2021 Avis Favorable de la DEAL à la demande de dérogation exceptionnelle du 08/12/2021 par la SPL Maraina à l'une des mesures de l'arrêté : mesure sur la MR6 imposant que les travaux d'ouverture du milieu (soient) réalisés entre le 1^{er} mai et le 31 juillet
- 27/01/2022 Notification du marché « Prestations de géomètre pour la formalisation de servitudes » à ATLAS GEO CONSEIL suite à l'approbation par la Commission Ad'Hoc de la CASUD du 13/12/2021
- 16/02/2022 Transmission à la CASUD de l'attestation du Commissaire aux Comptes relative aux dépenses engagées et liquidées pour la période du 01/01/2014 au 30/11/2021 dans le cadre du FEDER (1^{er} acompte)
- 24/02/2022 Notification de l'OS N°32 au MOE prescrivant la prise en compte d'éléments nouveaux :
 - Reprise des études AVP-PRO-DCE : intégration de l'élargissement de la rue Amiral Lacaze
 - Cadrage réglementaire
 - Reprise du DCE suite à l'élagage des berges
- 02/03/2022 Notification par le MOE de l'OS N°3 à l'entreprise ROCS, titulaire du lot N°1 « Centre-ville de Saint-Joseph » prescrivant un prix nouveau :
 - PN 01 : Démolition de la ruine sur la parcelle BO 265
- 03/03/2022 Notification de la convention à la SEOR portant sur la mise en œuvre de prescriptions environnementales
- 21/03/2022 Notification de la DC4 à l'entreprise ROCS et au sous-traitant ECODDEN relatif au lot N°2 portant agrément pour les prestations « Suivi écologique »
- 30/03/2022 Réunion de présentation du PRO V2 de l'aménagement des Berges
- 04/04/2022 Avis Favorable de la CASUD pour l'affermissement de la Tranche Optionnelle pour le lot N°1

- 06/04/2022 Notification de l'OS N°4 à l'entreprise ROCS, titulaire du lot N°1 « Centre-ville de Saint-Joseph » prescrivant l'affermisssement de la Tranche Optionnelle pour les ouvrages anti-inondation
- 08/04/2022 Notification de la DC4 à l'entreprise SAS et au sous-traitant SEGC relatif au lot N°1 portant agrément pour les prestations « Contrôle externe de laboratoire, étude de sol, réception de fond de fouille et dimensionnements de murs »
- 02/05/2022 Notification de l'OS N°2 à l'entreprise ROCS, titulaire du lot N°2 « Dépôt Goyaves », prescrivant le démarrage des travaux
- 05/05/2022 Notification de l'OS N°5 à l'entreprise ROCS, titulaire du lot N° 1 « Centre-ville de Saint-Joseph », prescrivant des prix nouveaux provisoires :
 - PN 02 : Aménagement de l'exutoire des eaux pluviales sur le secteur du TR11
 - PN 03 : Traitement des déchets en rivière
 - PN 04 : Coloration du béton projeté
 - PN 05 : Installation d'un pluviomètre
- 03/06/2022 Notification de la DC4 à l'entreprise ROCS et au sous-traitant AFC 01 relatif au lot N°1 portant agrément pour les prestations « Pose d'un barrage étanche »
- 17/06/2022 Réunion de cadrage à la DEAL pour l'aménagement des berges
- 28/06/2022 Travaux sur le tronçon 3-4 sur le centre-Ville - 75% d'avancement
Travaux d'enrochement sur secteur Goyaves - 40% d'avancement
- 05/08/2022 Notification de la DC4 portant agrément de l'entreprise GETEC, sous-traitant du groupement ROCS/SOLTECH, titulaire du marché de travaux pour le lot N°1 « Centre-ville de St-Joseph », pour les prestations « Études EXE des fondations du dispositif anti-inondation »
- 04/10/2022 Remise en main propre à la CASUD de l'attestation du Commissaire aux Comptes relative aux dépenses engagées et liquidées pour la période du 01/11/2021 au 28/02/2022 dans le cadre du FEDER (2^{ème} acompte)
- 07/10/2022 Notification de l'OS N°33 au MOE prescrivant la prise en compte d'éléments nouveaux :
 - Travaux d'élargissement de la rue Amiral Lacaze
 - Réalisation d'un dossier au cas par cas pour l'élargissement de la rue Amiral Lacaze
 - Travaux de démolition de l'ancien garage et de l'habitation attenante rue de l'Hôpital
- 17/10/2022 Notification à la SEOR du Bon de Commande N°BC220695 prescrivant le lancement de l'étude de prédation du risque de prédation sur le paille-en-queue et le puffin du pacifique
- 17/10/2022 Notification à ANTEA GROUPE du Bon de Commande N°BC220707 prescrivant le diagnostic environnemental de la qualité des sols avant démolition d'un ancien garage automobile, parcelle BV240, et l'aménagement du paysager des hauts de berges

- 25/10/2022 Visite du Président de la CASUD sur site
- 14/11/2022 Réception d'un courrier de demande d'indemnisation de l'entreprise ROCS relatif à la diminution dans la masse des travaux
- 15/11/2022 Réception des rapports d'essais en laboratoires de LACQ relatifs au bétonnage et bétons
- 22/11/2022 Visite des ouvrages à réceptionner du lot N°2 « Dépôt Goyaves »
- 13/12/2022 Réception des ouvrages du lot N°1
- 19/12/2022 AAPC portant sur les travaux d'aménagement des berges de la rivière des remparts (4 lots) pour une remise des offres le 31/01/2023
- 31/01/2023 DLRO pour le marché de travaux relatif à l'aménagement de berges de la rivière des Remparts (4 lots)
- 31/01/2023 Notification de la DC4 Modificative ECCODEN, sous-traitant de ROCS, titulaire du marché de travaux pour le lot N°2 « Dépôt Goyaves », pour les prestations « Suivi écologique »
- 31/01/2023 Notification de la DC4 Modificative SEGC, sous-traitant de ROCS, mandataire du groupement ROCS/SOLTECH, pour le marché de travaux du lot N°1 « Centre-Ville », pour les prestations « Mission type G3 ; Étude et suivi géotechniques d'exécution »
- 07/02/2023 Transmission à la CASUD de la demande d'approbation et l'autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché de CSPS
- 14/02/2023 Réception du Tribunal Administratif de la notification ordonnance en matière d'expertise pour la constatation préalable aux travaux projetés dans le centre-ville de Saint-Joseph pour la prévention des crues de la rivière des Remparts, l'état des lieux des immeubles avoisinants ainsi que les désordres susceptibles d'apparaître durant la réalisation des travaux
- 22/02/2023 Dépôt à la DEAL de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
- 28/02/2023 Approbation et Autorisation de signer la modification de contrat N°1 au marché de CSPS
- 28/02/2023 Notification à ARCHITEX de la Modification de Contrat N°1 au marché de CSPS
- 02/03/2023 Transmission à la CASUD des attestations du Commissaire aux Comptes relatives aux acomptes N°3 et N°4 (période du 01/03/2022 au 31/10/2022)
- 09/03/2023 Transmission à la CASUD de la Demande d'Autorisation de Signer EXE6 relative à la réception des ouvrages pour le lot 1 « Centre-ville »
- 27/03/2023 Commission d'Appel d'Offres (CAO) portant approbation des marchés de travaux d'aménagement des berges de la rivière des Remparts (4 lots)
- 24/04/2023 Commission d'Appel d'Offres (CAO) portant approbation des modifications de contrats aux marchés de travaux de traitement des crues des lots 1 et 2

- 17/05/2023 Notification de la DC4 portant agrément sous-traitant de ATELIER LD, cotraitant du groupement MOE, pour les missions « EXE et VISA / DET / AOR et MC9 »
- 17/05/2023 Notification de la DC4 Modificative GETEC, sous-traitant de ROCS, mandataire du groupement ROCS/SOLTECH, pour le marché de travaux du lot N°1 « Centre-Ville », pour les prestations « Études EXE des fondations du dispositif anti-inondation »
- 29/05/2023 Courrier adressé à la CASUD portant sur la notification des marchés de travaux de traitement des crues de la rivière des remparts et des marchés de travaux d'aménagement des berges
- 05/06/2023 Transmission à la CASUD de la Demande d'Autorisation de Signer (DAS) l'EXE6 relatif à la réception des ouvrages pour le lot 2 « Dépôt Goyaves »
- 06/06/2023 Transmission à la CASUD de la Demande d'Autorisation de Signer la modification de contrat N°5 au marché de MOE
- 06/06/2023 Demande d'Autorisation de Signer (DAS) la Modification de Contrat N°5 au marché de MOE
- 07/06/2023 Notifications des EXE6 relatifs à la décision de réception des travaux de traitement des crues des Lots 1 et 2
- 16/06/2023 Délibération du Conseil Communautaire portant autorisation de signer les marchés de travaux pour l'aménagement des berges de la rivière des Remparts pour les lots 1, 2, 3 et 4
- 03/07/2023 Notification de la DC4 Modificative portant agrément à la société ELAG'ALI, sous-traitant de ROCS, titulaire du marché de travaux de traitement des crues du lot 1, pour les prestations « Débroussaillage, élagage et abattage »
- 24/07/2023 Notification des Modifications de Marché N°1 au marché de travaux de traitement des crues des lots 1 et 2
- 27/07/2023 Notification des marchés de travaux pour l'aménagement des berges :
 - Lot 1 : VRD, attribué au groupement GTOI (mandataire)/BUFFI
 - Lot 2 : Paysages, attribué à l'entreprise LA MARE ESPACES VERTS
 - Lot 3 : Éclairage, attribué au groupement ROCS (mandataire)/BAGELEC REUNION
 - Lot 4 : Démolition, attribué à l'entreprise HTPM
- 28/08/2023 Notification de la DC4 Modificative portant agrément à la société SEGC, sous-traitant de ROCS, titulaire du marché de travaux de traitement des crues du lot 1, pour les prestations « Mission type G3 – Étude et suivi géotechniques d'exécution »
- 29/08/2023 Notification de l'OS N°1 à l'ensemble des entreprises (4 lots) prescrivant le démarrage de la période de préparation pour les travaux d'aménagement des berges
- 12/10/2023 Notification de l'OS N°2 de mise en demeure à l'entreprise HTPM, titulaire du lot 4, de transmettre l'ensemble des documents et études d'exécution
- 12/10/2023 Notification à l'ensemble des entreprises (4 lots) de l'OS de démarrage des travaux d'aménagement des berges

- 30/11/2023 Commission d'Appel d'Offres (CAO) portant Modification de Contrat N°5 au marché de MOE
- 30/11/2023 Courrier de mise en demeure à l'entreprise HTPM, titulaire du lot 4 au marché de travaux d'aménagement des berges, suite à l'OS N°2 de mise en demeure resté sans réponse
- 19/12/2023 Arrêté N°2023-44 portant autorisation de signer la Modification de Contrat N°5 au marché de MOE
- 10/01/2024 Notification de la Modification de Contrat N°5 au marché de MOE
- 22/01/2024 Transmission à la Préfecture de la note « Porter à connaissance » établi par CINORKIS, Coordinateur Environnemental ainsi que les rapports d'inspection établis par l'écologue pour une demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées suite à l'arrêt de chantier
- 06/02/2024 Notification de l'OS N°3 prescrivant l'arrêt des travaux d'aménagement des berges pour les lots N°1 « VRD » et N°3 « Éclairage » à compter du 30/01/2024 suite aux dégâts importants du cyclone BELAL sur la commune et notamment le radier fusible
- 08/02/2024 Demande d'autorisation de signer les DGD des lots N°1 « Centre-Ville » et N°2 « Dépôts Goyaves »
- 14/02/2024 Demande d'autorisation de signer l'EXE9 des lots N°1 « Centre-Ville » et N°2 « Dépôt Goyaves » suite au procès-verbal de levée des réserves en date du 31/01/2024
- 16/02/2024 Notification des DGD aux marchés de travaux des lots N°1 « Centre-Ville » et N°2 « Dépôt Goyaves »
- 16/02/2024 Notification de l'OS N°4 prescrivant la reprise des travaux d'aménagement des berges à compter du 19/02/2024 pour les lots N°1 « VRD » et N°3 « Éclairage »
- 29/02/2024 Notification de l'OS N°5 à GTOI, titulaire du lot N°1, prescrivant la réalisation du diagnostic amiable voirie dans le cadre de l'aménagement des berges
- 14/02/2024 Notification de l'EXE9 à ROCS, titulaire des lots N°1 « Centre-Ville » et à N°2 « Dépôt Goyaves »
- 19/03/2024 Notification de l'OS N°6 à GTOI, titulaire du lot N°1 « VRD » prescrivant le démarrage des travaux de pavés drainants dans le cadre de l'aménagement des berges
- 22/03/2024 Notification de l'OS d'affermissement de la Tranche Optionnelle pour les lots N°1 « VRD », N°2 « Paysage » et N°3 « Éclairage » dans le cadre de l'aménagement des berges
- 28/03/2024 Réception par le Bureau de la Coordination et des Procédures Environnementales, pour notification, de l'arrêté N°2024-449 du 15/03/2024 modifiant l'arrêté N°2021-332 du 24/02/2021 portant autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du Code de l'Environnement, des travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts, et portant déclaration d'intérêt général
- 25/04/2024 Notification de la DC4 portant agrément à la société MAGIC SOL OI, au marché de travaux du lot N°1 « VRD », pour la mise en œuvre de béton balayé dans le cadre de l'aménagement des berges

- 02/05/2024 Notification de la DC4 portant agrément à la société BAGILEG au marché de travaux du lot N°1 « VRD », pour la dépose de candélabre existant dans le cadre de l'aménagement des berges
- 20/05/2024 Notification de l'OS N°6 à ROCS, titulaire du lot N°3 « Éclairage » prescrivant la démolition de la surface béton au niveau de l'Église pour le passage des réseaux dans le cadre de l'aménagement des berges
- 29/05/2024 Notification de l'OS N°4 à HTPM, titulaire du lot N°4 « Démolitions » prescrivant le démarrage des travaux des Ilots : Passerelle, Radier (parcelle 719) et Excelsior (parcelle 302), dans le cadre de l'aménagement des berges
- 06/06/2024 Notification de l'OS N°8 à GTOI, titulaire du lot N°1 « VRD », prescrivant le démarrage des travaux d'élargissement de la partie basse de la Phase 3, dans le cadre de l'aménagement des berges
- 19/06/2024 Notification de la DC4 Modificative portant agrément à la société AGONOV, au marché de travaux du lot N°1 « VRD », pour la fourniture et mise en place d'une passerelle piétonne dans le cadre de l'aménagement des berges
- 24/06/2024 Réception de la copie du courrier émis par l'entreprise ROCS, titulaire du lot N°1 « VRD », en réponse à la mise en demeure établi par LD AUSTRAL, relative aux dégradations sur le chantier en raison d'une gestion inappropriée des interventions entre les différents lots
- 28/06/2024 Notification de l'OS prescrivant la prolongation des travaux d'aménagement des berges jusqu'au 11/10/2024 pour les lots N°1 « VRD », N°2 « Paysage » et N°3 « Éclairage »
- 26/07/2024 Notification de l'OS N°10 à GTOI, titulaire du lot N°1, prescrivant la réalisation des travaux de la mise en place de :
 - Pavés drainants en partie basse de la Phase 1
 - GNT sur la zone de l'ancien garage
 - Clapets vannes en lieu et place des bouches d'arrosage sur les phases 2 et 3
- 01/08/2024 Arrêté N°2024-36 portant autorisation de signer la modification de contrat N°2 au marché « Mission G4 Géotechniques » pour la réalisation d'une mission G5 sur la rue Amiral Lacaze suite au constat d'effondrement suite au cyclone BELAL
- 06/08/2024 Demande d'autorisation de signer la Modification de Contrat N°2 au marché de CSPS
- 07/08/2024 Notification à GEOLITHE de la Modification de Contrat N°2 au marché « Mission G4 Géotechniques »
- 26/08/2024 Autorisation de signer la Modification de Contrat N°2 au marché de CSPS portant sur une prolongation de la période des travaux de 3 mois dans le cadre des travaux d'aménagement des berges
- 28/08/2024 Réunion de lancement avec la CASUD portant sur le plan d'action de l'EDD
- 28/08/2024 Demande d'approbation et autorisation de signer le marché de travaux de confortement de rive droit de la Rivière des Remparts

- 28/08/2024 Attribution et autorisation de signer le marché « Mission de contrôle technique de la passerelle piétonne » attribué au Cabinet DEKRA
- 18/09/2024 Notification par lettre de commande à DEKRA du marché « Mission de contrôle technique de la passerelle piétonne »
- 12/09/2024 Attribution et autorisation de signer le marché « Travaux de confortement de rive droite de la Rivière des Remparts – Lot unique – Urgence impérieuse »
- 24/09/2024 Notification du marché « Travaux de confortement de rive droite de la Rivière des Remparts – lot unique – Urgence impérieuse », attribué à l'entreprise ROCS
- 10/10/2024 Notification à ARCHITEX de la Modification de Contrat N°2 au marché de CSPS portant sur la prolongation de chantier de trois mois supplémentaires suite au cyclone BELAL (chantier arrêté du 30/01/2024 au 29/02/2024)
- 21/10/2024 Demande d'autorisation de signer la Modification de Contrat N°6 au marché de MOE
- 23/10/2024 Organisation des opérations préalable à la réception des travaux d'aménagement des berges
- 14/11/2024 Accord de la CASUD pour les travaux d'enlèvement de compteur sur maison démolie à Saint-Joseph
- 15/11/2024 Demande d'autorisation de signer les Modifications de Contrats N°1 au marchés de travaux des Lots N°1, 2 et 3
- 22/11/2024 Notification par lettre de commande à EDF du marché « Modification du branchement au réseau d'électricité »
- 25/11/2024 Réception d'un courrier de la CASUD portant sur le non-respect des procédures réglementaires et manquements dans la mission d'assistance pour les travaux de sécurisation de la rive droite de la Rivière des Remparts
- 27/11/2024 Date retenu pour l'achèvement des travaux d'aménagement des Berges
- 29/11/2024 Réponse à la CASUD au courrier du 18/11/2024 reçu le 25/11/2024 relatif aux travaux de sécurisation de la rive droite de la Rivière des Remparts
- 28/11/2024 Commission AD HOC portant avis favorable pour la Modification de Contrat N°1 au marché de travaux lot N°3 « Éclairage »
- 19/12/2024 Notification à ROCS de la Modification de Contrat N°1 au marché de travaux Lot N°3 portant sur des travaux supplémentaires et modificatifs nécessaires au bon achèvement de l'ouvrage ainsi qu'à son parfait achèvement et sur la prolongation du délai global d'exécution initial de l'ensemble des travaux

III.2 **BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANNÉE 2024**

L'année 2024 a permis :

- De réaliser des études complémentaires suite au cyclone Belal et les incidences sur la rue Amiral Lacaze et les berges de la Rivière des Remparts ;
- La réalisation de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale pour la mise à double sens de la rue Amiral Lacaze ;
- De valider en concertation avec la DEAL les travaux de purge de consolidation d'une partie des berges effondrée lors du cyclone Belal ;
- De finaliser les travaux d'aménagement des berges ;
- De réceptionner les travaux d'aménagement des berges ;
- D'engager la Garantie de Parfait Achèvement sur les travaux d'aménagement des berges ;
- La transmission à la Préfecture de la note « Porter à connaissance » établi par CINORKIS, Coordinateur Environnemental, ainsi que les rapports d'inspection établis par l'écologue pour une demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées ;
- La notification des DGD aux marchés de travaux des lots N°1 « Centre-Ville » et N°2 « Dépôt Goyaves » ;
- La réunion de lancement portant sur le plan d'action de l'EDD ;
- La consultation, l'autorisation de signer et la notification du marché de travaux de confortement de rive droite de la Rivière des Remparts – Urgence impérieuse ;
- La poursuite des négociations foncières pour le compte de la Commune sur l'aménagement des berges.

III.3 ÉTAT D'AVANCEMENT FINANCIER AU 31/12/2024

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Régulé en 2024					Reste à régler	% de réglé
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Cumul réglé au 31/12/2024		
1 DEPENSES	22 511 530,80	2 085 441,94	712 048,83	819 311,63	713 340,81	19 941 475,73	2 570 055,07	88,58
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	2 036 625,83	32 865,74	2 515,85	78 333,52	15 335,54	1 825 450,61	211 175,22	89,63
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13	32 865,74		62 286,72	11 232,88	1 156 925,55	31 693,58	97,33
3120 Autres études	43 759,46		379,75	4 008,38		48 147,59	-4 388,13	110,03
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89			6 103,12		267 929,90	42 013,99	86,44
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00				2 821,00	172 525,86	119 773,14	59,02
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13		2 136,10		1 281,66	27 482,37	-802,24	103,01
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37					62 523,12	26 766,25	70,02
3800 Révision des prix	86 034,85			5 935,30		89 916,22	-3 881,37	104,51
4 TRAVAUX	19 638 597,36	2 019 465,41	675 716,84	740 978,11	662 807,04	17 330 920,57	2 307 676,79	88,25
4110 Tranche 1	11 526 650,26	1 524 247,48				10 949 181,30	577 468,96	94,99
4111 Tranche 2	2 126 694,03	72 216,52				2 126 694,03		100,00
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93	134 900,82	671 411,54	730 180,29	654 202,11	2 190 694,76	645 290,17	77,25
4113 Convention SEOR	49 678,89					44 186,00	5 492,89	88,94
4170 Révisions	2 092 003,44	288 100,59	4 305,30	10 797,82	8 604,93	2 018 211,48	73 791,96	96,47
4180 Tolérance Moe	464 542,73						464 542,73	
4181 Imprévus	543 043,08					1 953,00	541 090,08	0,36
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	790 737,61	33 110,79	33 816,14		35 198,23	752 599,63	38 137,98	95,18
5110 Rémunération SPL Maraîna	724 995,52	28 156,65	28 156,65		29 215,42	677 715,24	47 280,28	93,48
5800 Révisions	65 742,09	4 954,14	5 659,49		5 982,81	74 884,39	-9 142,30	113,91
6 AUTRES DEPENSES	45 570,00					32 504,92	13 065,08	71,33
6101 Reprographie	3 650,00					343,95	3 306,05	9,42
6102 Supports de communication	11 428,69					1 669,66	9 759,03	14,61
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31					30 491,31		100,00
2 RECETTES	22 511 530,80	33 110,79	541 981,52	1 085 732,69	1 108 108,92	20 678 240,71	1 833 290,09	91,86
7 Mandant	22 511 530,80	33 110,79	541 981,52	1 085 732,69	1 108 108,92	20 678 240,71	1 833 290,09	91,86
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	21 720 793,19		508 165,38	1 085 732,69	1 072 910,69	19 925 641,08	1 795 152,11	91,74
7101 Rémunération du mandataire	790 737,61	33 110,79	33 816,14		35 198,23	752 599,63	38 137,98	95,18
SOLDE						736 764,98		

IV. PREVISIONNEL DE L'OPERATION POUR L'ANNEE 2025

IV.1 AVANCEMENT OPERATIONNEL PREVISIONNEL

L'année 2025 devra permettre :

- De lever les réserves suite aux travaux d'aménagement des berges ;
- De poursuivre le suivi de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) sur les travaux d'aménagement des berges ;
- Le suivi des travaux d'effondrement suite au cyclone Belal ;
- De finaliser les études de dangers sur le traitement des crues de la Rivière des Remparts.

IV.2 ÉCHÉANCIER DES APPELS DE FONDS

Le montant prévisionnel des Appels de Fonds (hors rémunération) pour l'année 2025 s'élève à **206 201,02 € TTC**, réparti trimestriellement de la manière suivante :

Intitulé	Prévisionnel € TTC				
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Total 2025
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	-	-	-	206 201,02	206 201,02

La répartition prévisionnelle des dépenses par poste est détaillée dans le tableau ci-après :

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Prévisionnel 2025				
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Année
1 DEPENSES	22 511 530,80	5 016,00	522 007,00	224 266,00	211 741,00	963 030,00
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	2 036 625,83		34 595,00	29 250,00	16 725,00	80 570,00
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13		30 000,00	29 000,00	16 475,00	75 475,00
3120 Autres études	43 759,46					
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89					
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00					
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13		4 345,00			4 345,00
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37					
3800 Révision des prix	86 034,85		250,00	250,00	250,00	750,00
4 TRAVAUX	19 638 597,36		482 396,00	190 000,00	190 000,00	862 396,00
4110 Tranche 1	11 526 650,26					
4111 Tranche 2	2 126 694,03					
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93		130 000,00			130 000,00
4113 Convention SEOR	49 678,89					
4114 Travaux d'urgence impérieuse			332 396,00	180 000,00	180 000,00	692 396,00
4170 Révisions	2 092 003,44		20 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00
4180 Tolérance Moe	464 542,73					
4181 Imprévus	543 043,08					
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	790 737,61	5 016,00	5 016,00	5 016,00	5 016,00	20 064,00
5110 Rémunération SPL Maraina	724 995,52	4 516,00	4 516,00	4 516,00	4 516,00	18 064,00
5800 Révisions	65 742,09	500,00	500,00	500,00	500,00	2 000,00
6 AUTRES DEPENSES	45 570,00					
6101 Reprographie	3 650,00					
6102 Supports de communication	11 428,69					
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31					
2 RECETTES	22 511 530,80	5 016,00	5 016,00	5 016,00	211 217,02	226 265,02
7 Mandant	22 511 530,80	5 016,00	5 016,00	5 016,00	211 217,02	226 265,02
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	21 720 793,19				206 201,02	206 201,02
7101 Rémunération du mandataire	790 737,61	5 016,00	5 016,00	5 016,00	5 016,00	20 064,00
SOLDE						

V. BILAN FINANCIER AU 31/12/2024 ET PROPOSITION D'UN NOUVEAU BILAN POUR L'ANNEE 2025

Intitulé	Bilan approuvé € TTC	Engagé + Avenant	Cumul réglé au 31/12/2024	Prévisionnel		Proposition	
				2025	Au delà	Nouveau Bilan	Ecart
1 DEPENSES	22 511 530,80	19 301 727,82	19 941 475,73	963 030,00	1 607 025,07	22 511 530,80	
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	2 036 625,83	2 035 132,77	1 825 450,61	80 570,00	130 605,22	2 036 625,83	
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13	1 232 399,96	1 156 925,55	75 475,00		1 232 400,55	43 781,42
3120 Autres études	43 759,46	48 527,34	48 147,59			48 147,59	4 388,13
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89	354 283,97	267 929,90		42 013,99	309 943,89	
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00	309 018,85	172 525,86		75 991,72	248 517,58	-43 781,42
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13	28 379,53	27 482,37	4 345,00		31 827,37	5 147,24
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37	62 523,12	62 523,12		12 599,51	75 122,63	-14 166,74
3800 Révision des prix	86 034,85		89 916,22	750,00		90 666,22	4 631,37
4 TRAVAUX	19 638 597,36	16 509 094,19	17 330 920,57	862 396,00	1 434 138,49	19 627 455,06	-11 142,30
4110 Tranche 1	11 526 650,26	10 863 938,84	10 949 181,30		231 270,96	11 180 452,26	-346 198,00
4111 Tranche 2	2 126 694,03	2 095 708,09	2 126 694,03			2 126 694,03	
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93	2 809 311,25	2 190 694,76	130 000,00	169 092,17	2 489 786,93	-346 198,00
4113 Convention SEOR	49 678,89	45 787,00	44 186,00		5 492,89	49 678,89	
4114 Travaux d'urgence impérieuse		692 396,01		692 396,00		692 396,00	692 396,00
4170 Révisions	2 092 003,44		2 018 211,48	40 000,00	22 649,66	2 080 861,14	-11 142,30
4180 Tolérance Moe	464 542,73				464 542,73	464 542,73	
4181 Imprévus	543 043,08	1 953,00	1 953,00		541 090,08	543 043,08	
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	790 737,61	724 995,94	752 599,63	20 064,00	29 216,28	801 879,91	11 142,30
5110 Rémunération SPL Maraina	724 995,52	724 995,94	677 715,24	18 064,00	29 216,28	724 995,52	
5800 Révisions	65 742,09		74 884,39	2 000,00		76 884,39	11 142,30
6 AUTRES DEPENSES	45 570,00	32 504,92	32 504,92		13 065,08	45 570,00	
6101 Reprographie	3 650,00	343,95	343,95		3 306,05	3 650,00	
6102 Supports de communication	11 428,69	1 669,66	1 669,66		9 759,03	11 428,69	
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31	30 491,31	30 491,31			30 491,31	
2 RECETTES	22 511 530,80	25 325 453,92	20 678 240,71	226 265,02	1 607 025,07	22 511 530,80	
7 Mandant	22 511 530,80	25 325 453,92	20 678 240,71	226 265,02	1 607 025,07	22 511 530,80	
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	21 720 793,19	24 600 458,00	19 925 641,08	206 201,02	1 577 808,79	21 709 650,89	-11 142,30
7101 Rémunération du mandataire	790 737,61	724 995,92	752 599,63	20 064,00	29 216,28	801 879,91	11 142,30
SOLDE			736 764,98				

Les évolutions entre le bilan approuvé en Conseil Communautaire et le bilan proposé pour l'année 2025 sont les suivantes :

➤ HONORAIRES OPERATIONNELS

- ❖ Ligne 3100 – Honoraires de MOE : Cette ligne passe de 1 188 619,13 € TTC à **1 232 400,55 € TTC**, soit une augmentation de 43 781,42 € TTC qui se justifie par l'affectation de crédits supplémentaires provenant de la Ligne 3220 – Honoraires de Contrôle Extérieur. Cette affectation se justifie par des missions complémentaires ajoutée au marché du MOE pour suivre les travaux d'effondrement ;
- Ligne 3120 – Autres Etudes : Cette ligne passe de 43 759,46 € TTC à **48 147,59 € TTC**, soit une augmentation de 4 388,13 € TTC qui résulte de la mise à jour des marchés et le règlement du CAC ;
- Ligne 3210 – Honoraires de Géotechnicien : Cette ligne reste inchangée. Elle est de **309 943,89 € TTC** ;
- ❖ Ligne 3220 – Honoraires de Contrôle Extérieur : Cette ligne passe de 292 299,00 € TTC à **248 517,58 € TTC**, soit une diminution de 43 781,42 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 3100 – Honoraires de MOE ;
- ❖ Ligne 3240 – Honoraires de CSPS : Cette ligne passe de 26 680,13 € TTC à **31 827,37 € TTC**, soit une augmentation de 5 147,34 € TTC qui résulte de la mise à jour des marchés et l'intégration du nouveau marché de PREVENTIO pour les travaux d'effondrement ;
- ❖ Ligne 3290 – Honoraires de Géomètre : Cette ligne passe de 89 289,37 € TTC à **75 122,63 € TTC**, soit une diminution de 14 166,74 € TTC qui se justifie l'affectation des crédits supplémentaires sur les lignes 3120 Autres études, 3240 Honoraires du CSPS et 3800 Révisions ;
- ❖ Ligne 3800 – Révision des prix : Cette ligne passe de 86 034,85 € TTC à **90 666,22 € TTC**, soit une augmentation de 4 631,37 € TTC qui résulte la mise à jour des révisions sur les différents marché d'études ;

Le montant total des dépenses du poste Honoraires opérationnels reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire **2 036 625,83 € TTC.**

➤ TRAVAUX

La Commune a approuvé une réalisation des travaux en **2 tranches** :

- **Tranche 1** : Travaux de confortement contre les crues et de protection contre le risque de submersion - Centre-ville + dépôt Goyave. Cette tranche correspond à la fusion des anciennes **Tranche 1** (Protection contre le risque de submersion - Centre-ville – Radier fusible – Marché N°1), **Tranche 2** (Travaux de confortement contre les crues - Centre-ville 1ère phase – Marché N°2 - Phase 1) et **Tranche 3** (Travaux de confortement contre les crues - Centre-ville 2ème Phase + dépôt Goyave - Marché N°2 - Phase 2) ;
- **Tranche 2** : Travaux d'aménagements urbains - Centre-ville. Cette tranche correspond désormais à l'ancienne **Tranche 4**.

- ❖ Ligne 4110 – Tranche 1 : Cette ligne passe de 11 526 650,26 € TTC à **11 180 452,24 € TTC**, soit une diminution de 346 198,00 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 4114 – Travaux d'urgence impérieuse (ligne nouvelle). Cette affectation se justifie par des travaux d'urgence et la mise à jour des marchés ;
- ❖ Ligne 4112 – Aménagement des berges : Cette ligne passe de 2 835 984,93 € TTC à **2 489 786,93 € TTC**, soit une diminution de 346 198,00 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 4114 – Travaux d'urgence impérieuse (ligne nouvelle). Cette affectation se justifie par des travaux d'urgence et la mise à jour des marchés ;
- ❖ Ligne 4114 – Travaux d'urgence impérieuse : Cette ligne est nouvelle. Elle est de **692 396,00 € TTC**.
- ❖ Ligne 4170 – Révisions : Cette ligne passe de 2 092 003,44 € TTC à **2 080 861,14 € TTC**, soit une diminution de 11 142,30 € TTC afin de pouvoir affecter des crédits supplémentaires à la Ligne 5800 – Révisions (Rémunération du mandataire).

Le montant total des dépenses du poste Travaux passe de 19 638 597,36 € TTC à 19 627 455,06 € TTC, soit une diminution de 11 142,30 € TTC.

➤ REMUNERATIONS DU MANDATAIRE

- ❖ Ligne 5110 – Rémunération SPL Maraina : Cette ligne reste inchangée. Elle est de **724 995,52 € TTC** ;
- ❖ Ligne 5800 – Révisions : Cette ligne passe de 65 742,09 € TTC à **76 884,39 € TTC**, soit une augmentation de 11 142,30 € TTC qui se justifie par la mise à jour des révisions sur le rémunération du mandataire.

Le montant total des dépenses du poste Rémunérations du mandataire passe de 790 737,61 € TTC à 801 879,91 € TTC, soit une augmentation de 11 142,30 € TTC.

➤ AUTRES DEPENSES

- ❖ Toutes les lignes restent inchangées.

Le montant total des dépenses du poste Autres dépenses reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé, c'est-à-dire 45 570,00 € TTC.

CONCLUSION

Le montant total des dépenses du bilan proposé au 01/01/2025 reste identique au montant total des dépenses du bilan approuvé en Conseil Communautaire le 26/07/2024, c'est-à-dire 22 511 530,80 € TTC.

VI. ANNEXES

VI.1 ÉVOLUTION DU BILAN DANS LE TEMPS

Intitulé	Bilan approuvé	Cumul du réalisé au 31/12/2024		Cumul du réglé au 31/12/2024	Prévisionnel		Bilan proposé		
		Réalisé	Reste		2025	2026	Nouveau	Ecart	Reste
1 DEPENSES	22 511 530,80	20 092 184,41	2 419 346,39	19 941 475,73	963 030,00	1 607 025,07	22 511 530,80		2 570 055,07
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	2 036 625,83	1 825 450,61	211 175,22	1 825 450,61	80 570,00	130 605,22	2 036 625,83		211 175,22
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13	1 156 925,55	31 693,58	1 156 925,55	75 475,00		1 232 400,55	43 781,42	75 475,00
3120 Autres études	43 759,46	48 147,59	-4 388,13	48 147,59			48 147,59	4 388,13	
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89	267 929,90	42 013,99	267 929,90		42 013,99	309 943,89		42 013,99
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00	172 525,86	119 773,14	172 525,86		75 991,72	248 517,58	-43 781,42	75 991,72
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13	27 482,37	-802,24	27 482,37	4 345,00		31 827,37	5 147,24	4 345,00
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37	62 523,12	26 766,25	62 523,12		12 599,51	75 122,63	-14 166,74	12 599,51
3800 Révision des prix	86 034,85	89 916,22	-3 881,37	89 916,22	750,00		90 666,22	4 631,37	750,00
4 TRAVAUX	19 638 597,36	17 446 526,90	2 192 070,46	17 330 920,57	862 396,00	1 434 138,49	19 627 455,06	-11 142,30	2 296 534,49
4110 Tranche 1	11 526 650,26	10 949 181,30	577 468,96	10 949 181,30		231 270,96	11 180 452,26	-346 198,00	231 270,96
4111 Tranche 2	2 126 694,03	2 126 670,92	23,11	2 126 694,03			2 126 694,03		
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93	2 303 113,31	532 871,62	2 190 694,76	130 000,00	169 092,17	2 489 786,93	-346 198,00	299 092,17
4113 Convention SEOR	49 678,89	45 787,00	3 891,89	44 186,00		5 492,89	49 678,89		5 492,89
4114 Travaux d'urgence impérieuse					692 396,00		692 396,00		692 396,00
4170 Révisions	2 092 003,44	2 019 821,37	72 182,07	2 018 211,48	40 000,00	22 649,66	2 080 861,14	-11 142,30	62 649,66
4180 Tolérance Moe	464 542,73		464 542,73			464 542,73	464 542,73		464 542,73
4181 Imprévus	543 043,08	1 953,00	541 090,08	1 953,00		541 090,08	543 043,08		541 090,08
5 REMUNERATIONS DU MANDATAIRE	790 737,61	787 701,98	3 035,63	752 599,63	20 064,00	29 216,28	801 879,91	11 142,30	49 280,28
5110 Rémunération SPL Maraina	724 995,52	706 930,67	18 064,85	677 715,24	18 064,00	29 216,28	724 995,52		47 280,28
5800 Révisions	65 742,09	80 771,31	-15 029,22	74 884,39	2 000,00		76 884,39	11 142,30	2 000,00
6 AUTRES DEPENSES	45 570,00	32 504,92	13 065,08	32 504,92		13 065,08	45 570,00		13 065,08
6101 Reprographie	3 650,00	343,95	3 306,05	343,95		3 306,05	3 650,00		3 306,05
6102 Supports de communication	11 428,69	1 669,66	9 759,03	1 669,66		9 759,03	11 428,69		9 759,03
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31	30 491,31		30 491,31			30 491,31		
2 RECETTES	22 511 530,80	20 713 343,17	1 798 187,63	20 678 240,71	226 265,02	1 607 025,07	22 511 530,80		1 833 290,09
7 Mandant	22 511 530,80	20 713 343,17	1 798 187,63	20 678 240,71	226 265,02	1 607 025,07	22 511 530,80		1 833 290,09
7100 Justification des Dépenses (Appel de fonds)	21 720 793,19	19 925 641,20	1 795 151,99	19 925 641,08	206 201,02	1 577 808,79	21 709 650,89	-11 142,30	1 784 009,81
7101 Rémunération du mandataire	790 737,61	787 701,97	3 035,64	752 599,63	20 064,00	29 216,28	801 879,91	11 142,30	49 280,28
SOLDE				736 764,98					

VI.3 RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES RÉGLÉES POUR L'ANNÉE 2024

Intitulé	Bilan	Tiers	Date Règlement	Réglé 2024
1 DEPENSES	21 720 793,19			4 228 018,05
3 HONORAIRES OPERATIONNELS	2 036 625,83			129 050,65
3100 Honoraires de MOE	1 188 619,13			106 385,34
00032 NH 32		00407 BIOTOPE	28/02/2024	32 865,74
00035 NH 33		00407 BIOTOPE	15/07/2024	44 569,39
00036 NH 34		1147 LD AUSTRAL	23/07/2024	6 484,44
00037 NH 35		1147 LD AUSTRAL	23/07/2024	5 616,45
00038 SCP NH36 MOE RDR		1147 LD AUSTRAL	27/08/2024	5 616,44
00039 NH 37		1147 LD AUSTRAL	09/10/2024	5 616,44
00040 NH 38		1147 LD AUSTRAL	15/11/2024	5 616,44
3120 Autres études	43 759,46			4 388,13
00001 NH 2024-0419		0833 EXA SA	06/06/2024	379,75
00001 Acompte n°4 - 08/2022 à 10/2022		0833 EXA SA	15/07/2024	379,75
00001 Acompte n°3 - de 03/2022 à 07/2022		0833 EXA SA	15/07/2024	379,75
00001 2021/080-02		1435 PASCAL BROYON	26/07/2024	3 248,88
3210 Honoraires de géotechnicien	309 943,89			6 103,12
00007 VT-24-05-0000046A		00443 GEOLITHE	02/09/2024	6 103,12
3220 Honoraires de contrôle extérieur	292 299,00			2 821,00
00001 FA I7700200		00105 DEKRA	24/10/2024	1 519,00
00002 FA I7769020		00105 DEKRA	26/11/2024	1 302,00
3240 Honoraires de CSPS	26 680,13			3 417,76
00027 NH 27		00293 ARCHITEX	06/05/2024	427,22
00028 NH 28		00293 ARCHITEX	06/05/2024	427,22
00029 NH 29		00293 ARCHITEX	06/05/2024	939,88
00030 NH 30		00293 ARCHITEX	06/06/2024	341,78
00031 NH 31		00293 ARCHITEX	05/12/2024	1 281,66
3290 Honoraires de Géomètre	89 289,37			
3800 Révision des prix	86 034,85			5 935,30
00035 NH 33		00407 BIOTOPE	15/07/2024	5 935,30
4 TRAVAUX	19 638 597,36			4 098 967,40
4110 Tranche 1	11 526 650,26			1 524 247,48
00025 DGD LOT 1		0768 SEGC	21/02/2024	1 524 247,48
4111 Tranche 2	2 126 694,03			72 216,52
00011 DGD LOT 2		1113 ROCS	28/02/2024	72 216,52
4112 Aménagement des berges	2 835 984,93			2 190 694,76
00001 SIT 1 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	06/06/2024	29 472,50
00002 SIT 2 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	28/06/2024	264 778,00
00003 SIT 3 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	23/07/2024	83 350,80
00004 SIT 4 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	02/08/2024	180 434,82
00005 SIT 5 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	09/10/2024	217 049,44
00006 SIT 6 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	24/10/2024	7 050,33
00007 SIT 7 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	04/12/2024	231 759,89
00008 SIT 8 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	13/12/2024	37 276,56
00001 SIT 1 LOT 3		1060 BAGELEC	28/06/2024	32 163,01
00002 SIT 2 LOT 3		1060 BAGELEC	23/07/2024	59 876,78
00000 Av ance		00003 GTOI	02/02/2024	56 963,60
00001 SIT 1 LOT 1		0867 BUFFI SATP	28/02/2024	74 040,36
00002 SIT 1 - REGUL RG		0867 BUFFI SATP	28/02/2024	3 896,86
00003 SIT 2 LOT 1		0867 BUFFI SATP	16/05/2024	149 048,49
00004 SIT 3 LOT 1 - REGUL VIRT CESSION SIT 2		0867 BUFFI SATP	06/06/2024	198 491,80
00005 SIT 4 LOT 1		0867 BUFFI SATP	23/07/2024	119 702,87
00006 SIT 5 LOT 1		0867 BUFFI SATP	02/08/2024	176 221,08
00007 SIT 6 LOT 1		0843 MAGIC SOL	02/09/2024	108 051,68
00008 SIT 7 LOT 1		0843 MAGIC SOL	17/10/2024	71 851,15
00009 SIT 8 LOT 1		0867 BUFFI SATP	04/12/2024	88 135,16
00001 RACCORDEMENT ELECTRIQUE N°9342263501		00297 EDF	22/11/2024	1 079,58

4113 Convention SEOR	49 678,89			
4170 Révisions	2 092 003,44			311 808,64
00025 DGD LOT 1		1113 ROCS	28/02/2024	252 953,76
00011 DGD LOT 2		1113 ROCS	28/02/2024	33 977,77
00001 SIT 1 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	06/06/2024	403,30
00002 SIT 2 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	28/06/2024	3 902,00
00003 SIT 3 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	23/07/2024	1 316,06
00004 SIT 4 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	02/08/2024	2 659,04
00005 SIT 5 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	09/10/2024	2 741,68
00006 SIT 6 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	24/10/2024	96,48
00007 SIT 7 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	04/12/2024	3 415,41
00008 SIT 8 LOT 2		0577 LA MARE ESPACES VERTS	13/12/2024	274,67
00001 SIT 1 LOT 1		0867 BUFFI SATP	28/02/2024	1 169,06
00005 SIT 4 LOT 1		0867 BUFFI SATP	23/07/2024	2 165,44
00007 SIT 6 LOT 1		0867 BUFFI SATP	02/09/2024	4 657,28
00008 SIT 7 LOT 1		0867 BUFFI SATP	17/10/2024	562,97
00009 SIT 8 LOT 1		0867 BUFFI SATP	04/12/2024	1 513,72
4180 Tolérance Moe	464 542,73			
4181 Imprévus	543 043,08			
6 AUTRES DEPENSES	45 570,00			
6101 Reprographie	3 650,00			
6102 Supports de communication	11 428,69			
6104 Publication et insertion dans la presse	30 491,31			